

Remerciements

En premier lieu, nous remercions Dieu de nous avoir guidés et nous avoir donnés le courage et la force d'accomplir ce travail.

Nous exprimons aussi nos sincères remerciements à notre directeur de thèse, le D^r ACHOUR Ramdane pour son suivi et ses conseils durant la réalisation de ce travail.

Nous adressons également nos remerciements à M^r AOUDIA Arezki pour ses éclairages et ses orientations méthodologiques.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à toute ma famille ; ma chère mère, mon père à qui je souhaite le rétablissement de sa longue maladie.

Je consacre également cette dédicace à tous mes frères « KAMAL, FERHAT et MADJID », ma sœur FATIMA et ma belle-sœur FATMA, sans oublier aussi ma sœur SAFIA, son mari et sa petite OUZNA.

Je tiens également à dédier ce travail à tous mes amis (es), qui l'ont attendu avec impatience.

Sommaire

• Introduction générale.....	6
• Premier chapitre : Organisation et hiérarchisation syntaxique	13
• Deuxième chapitre : Typologie de la syntaxe connective.....	45
• Conclusion générale.....	75
• Bibliographie.....	80
• Annexes	82
Annexe I : Résumé en kabyle.....	83
Annexe II : Corpus.....	86
Annexe III : Lexique.....	94

Abréviations

A	Aoriste
A.I	Aoriste intensif
E.A	Etat d'annexion
P	Prétérit
P.D	Particule de direction
P.O.D	Particule d'orientation dérivationnelle
P.P	Particule préverbale

L'analyse syntaxique qui vise à observer les différents rapports qui s'instaurent entre les constituants de la phrase et leur organisation, a fini par s'imposer comme un facteur incontournable de la description linguistique. En effet, la syntaxe constitue parfois le seul critère à même de rendre compte des faits examinés en toute rigueur et objectivité. Ayant pour objet l'examen de la hiérarchisation et l'organisation des unités significatives, elle distingue entre un prédicat qui est l'élément central et indispensable dans la phrase, et des expansions qui se rapportent à ce prédicat, et qui occupent des positions secondaires, dont l'apparition est conditionnée par les besoins sémantiques et syntaxiques du moment.

En partant du principe que le prédicat est le pivot de la description syntaxique, on peut distinguer entre deux types de prédicats ou de noyaux centraux, selon la terminologie de Christos Clairis ; un prédicat verbal qui exprime un procès impliquant la participation d'un ou plusieurs actants, qui est l'objet d'étude de la syntaxe nucléaire, et un prédicat qui vise à identifier ou à qualifier une entité, qui est pris en charge cette fois-ci par la syntaxe connective. La syntaxe nucléaire, qui est par définition, une construction qui combine un prédicat verbal qui se charge de distribuer les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques aux différentes expansions qu'il requiert, cède parfois la place à la syntaxe connective qui présente des constructions différentes. La syntaxe connective, est donc une discipline qui prend en charge des structures qui présentent une connexion sémantique et syntaxique entre deux éléments non-verbaux, formant un énoncé complet du point de vue syntaxique et sémantique. La connexion regroupant les deux éléments non-verbaux peut être de nature directe, ou indirecte, c'est-à-dire à l'aide d'un certain nombre d'unités verbales ou non-verbales.

Dans les langues à opposition verbo-nominale, comme le berbère, S. Chaker (1996) fait état d'une prépondérance claire des prédicats verbaux sur les prédicats nominaux. Cela donne la légitimité au verbe d'être noyau syntaxique dès que sa présence est confirmée dans l'énoncé. Cela ne fait pas exception également en syntaxe connective, de ce fait, le verbe lorsqu'il fait apparition dans l'énoncé, il joue le rôle de prédicat, mais sa tâche cette fois-ci ne consiste pas à distribuer les fonctions syntaxiques et rôles sémantiques aux différentes expansions, mais il sert de pont pour faciliter la connexion entre les deux éléments non-verbaux.

Pour ce qui est de la prédication non-verbale, elle est, aussi, bien représentée en syntaxe connective, elle s'effectue grâce à un monème ou un syntème prédicatif qui n'ont pas besoin d'un auxiliaire de prédication qui leur confère la faculté d'être prédicat. La présence d'un auxiliaire de prédication se fait par contre avec les syntagmes prédicatifs.

La syntaxe connective afin de concrétiser la connexion sémantique a recours à un certain nombre de structures non-verbales, qui, apportent des précisions sémantiques à l'élément qualifié. Cette structure comme il a été précisé antérieurement peut être un monème, un syntème ou un syntagme prédicatif. Ces éléments se combinent dans un rapport de connexion directe. Par ailleurs, des structures de connexion indirecte se réalisent à l'aide d'un ensemble de verbes. Ces verbes dressent un continuum syntaxique qui part des verbes connectifs, en passant par les verbes nucléo-connectifs (avec changement d'orientation ou changement de valence) pour aboutir à des verbes non connectifs. Ce continuum donne naissance pour sa part à un autre de type sémantique, qui part cette fois des verbes vides de sens pour arriver à des verbes de sens plein.

I- Le choix du sujet

Le choix de ce sujet a été motivé par deux raisons principales. La première raison est relative à la nouveauté du thème traité. En effet, les réflexions sur le domaine de la syntaxe connective remontent à une date très récente qui ne dépasse pas le début du 21^{ème} siècle. C'est dans ce sens qu'un groupe de linguistes, à leur tête Ch. Clairis ont élaboré un ouvrage intitulé « *Typologie de la syntaxe connective* » (2005), dans lequel ils traitent la syntaxe connective de 11 langues différentes, et ont abouti au terme de ce travail, non seulement à mettre au point un ensemble de notions de base qui permettront de l'ériger en tant qu'une branche qui se distingue de la syntaxe nucléaire, mais aussi à appliquer ces notions aux différentes langues étudiées.

Cette raison donne naissance à une autre raison, qui relève cette fois-ci du domaine proprement berbère. Celle-ci est liée au fait que tous les travaux réalisés par les linguistes berbères traitent des thématiques qui s'inscrivent dans le cadre de la syntaxe nucléaire. Il faut dire que la syntaxe connective pour sa part, n'a pas suscité le même intérêt.

Mais, il nous paraît important de signaler d'emblée, qu'opérer avec les principes et les critères d'identification proposés dans le même ouvrage, peut s'avérer très délicat. En effet, les divergences qui caractérisent les différentes langues étudiées à l'intérieur de

L'ouvrage notamment le français avec le kabyle en est pour quelque chose, mais la difficulté qui entravait sérieusement la réalisation de ce travail, réside dans le fait que la théorie elle-même n'a pas tracé de frontières claires et stables entre les différents types de verbes, qui rendrait l'analyse beaucoup plus facile à mener. Il subsiste en effet pas mal d'incertitudes, et de contradictions quant à l'application des critères inhérents à chaque type de verbes. Nous avons constaté dans ce sens, que le changement d'orientation qui est un critère propre aux verbes nucléo-connectifs est applicable en grec sur les verbes non connectifs. Ajouter à cela, le verbe *rester*, qui est considéré en français comme un verbe connectif suscite quelques réserves, car dans un simple exemple comme

(1) Il reste dans le champ pour garder le troupeau¹

Nous avons affaire à un énoncé de syntaxe nucléaire, donc, comment peut-on considérer comme verbe proprement connectif, un verbe qui participe aussi à la syntaxe nucléaire ?

II- La problématique

La rigueur scientifique exige que tout travail de recherche ait comme base une problématique, constituée d'un ensemble de questions auxquelles le travail tentera de répondre, et qui permettront par la même occasion de fixer les contours et les limites de ce travail. L'organisation de la phrase en kabyle se fait autour de deux constructions ; la syntaxe nucléaire et la syntaxe connective. Et pour des raisons qui seront citées un peu plus tard, nous nous sommes penchés sur la deuxième construction qui est la syntaxe connective, mais sans détourner complètement le regard de la syntaxe nucléaire, car ces deux branches sont inévitablement emboîtées. Donc qu'entendons-nous par syntaxe connective en comparaison à la syntaxe nucléaire ? Quels sont les mécanismes et les possibilités qu'offre ce type de construction en kabyle ? Et quelles ressources utilise-t-elle pour établir la connexion entre les deux éléments non-verbaux ?

III- Les hypothèses

Comme réponse temporaire à la problématique, nous proposons d'énoncer un certain nombre d'hypothèses qui seront vérifiées à travers ce travail. La syntaxe connective, est une construction qui établit la connexion sémantique entre deux éléments non-verbaux, directement ou indirectement, dans l'objectif de concrétiser les besoins communicationnels inhérents à cette structure, et qui seront spécifiés ultérieurement. Contrairement à la syntaxe

¹ L'exemple ci-dessus ne figure pas dans le corpus, il est noté en langue française et nous en avons fait appel pour illustrer l'incohérence qui existe parfois entre la théorie et l'application.

nucléaire, qui est une forme de construction où le verbe-noyau distribue les fonctions syntaxiques et rôles sémantiques aux différentes expansions qu'il requiert.

La connexion qui caractérise les structures connectives, peut s'effectuer directement, c'est-à-dire en se contentant de la position respective des unités liées, sans qu'un autre élément ou un autre procédé ne puisse intervenir afin d'opérer cette connexion. Comme elle peut s'effectuer indirectement, autrement dit, en faisant appel à un certain nombre d'unités aussi bien verbales que non-verbales, qui assumeront la tâche d'établir la connexion entre les deux éléments mis en relation.

En matière de syntaxe connective, nous pensons que le kabyle recèle des potentialités qui relèvent aussi bien du domaine verbal que du domaine averbal. A cet effet, il est possible que le kabyle fasse appel aux ressources verbales au même titre qu'aux ressources non-verbales, sans perdre de vue l'objectif, qui est toujours la connexion sémantique et syntaxique entre les constituants d'une construction connective.

IV- Les objectifs du travail

Armée de la problématique que nous venons d'exposer, cette humble initiative vise en explorant ce domaine, à lever le voile sur certains faits de la syntaxe connective, une discipline qui, rappelons-le, est peu explorée dans d'autres langues, mais nullement en kabyle, mis à part la partie qui lui a été consacrée par R. Achour dans sa thèse de doctorat (2017). Elle tente dans le même sillage d'établir une esquisse, si modeste soit-elle à ce domaine, en essayant d'identifier les mécanismes et les ressources que recèle la syntaxe connective en kabyle. Et nous souhaitons contribuer à travers cette tentative à la découverte de ce domaine, et l'éclaircissement des faits basiques qui le composent. Nous espérons ouvrir la voix à d'autres travaux qui permettront de le découvrir avec beaucoup plus de rigueur dans le travail et d'exhaustivité dans la recherche.

V- Le cadre d'analyse

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la théorie fonctionnaliste, développée par A. Martinet. Dans le souci de garantir l'authenticité et l'objectivité des faits linguistiques, le fonctionnalisme est une théorie de description linguistique qui s'oppose au caractère prescriptif de la grammaire. En effet, sa tâche consiste à décrire les réalisations linguistiques en s'abstenant de modifier le corpus pour le rendre conforme à la théorie, mais c'est cette

dernière qui doit être une procédure de découverte, et c'est à elle de s'adapter au corpus. Elle pose le principe de la double articulation qui est le fondement même de toutes les langues ; la première articulation concerne les monèmes qui sont des unités minimales significatives, celles-ci à leur tour sont composées d'un ensemble de phonèmes qui sont des unités minimales distinctives. Elle stipule que les langues sont des représentations culturelles et des manifestations sociales, de ce fait, elles sont en perpétuel changement dû à leur fonctionnement ininterrompu. Par conséquent, des restructurations lexicales, phonologiques et syntaxiques s'opèrent sans cesse, afin de permettre aux langues de s'adapter aux besoins communicationnels de leurs communautés. C'est à cela que tient le caractère évolutif des langues naturelles.

Il y a lieu de préciser que les positions adoptées par Ch. Clairis et ses collaborateurs, qui remettent en cause certains faits énoncés par A. Martinet (le cas de prédicat complexe notamment), ont été prises en considération dans ce travail. Nous y reviendrons dans le deuxième chapitre.

VI- Le choix du corpus

Etant donné que les structures syntaxiques semblent se caractériser par une grande stabilité et soumises à de fortes contraintes normatives, nous avons fait le choix dans notre corpus de recourir d'abord à l'ouvrage de M. Mammeri « *Poèmes kabyles anciens* » (1980), réédité en 2001, afin de repérer et d'identifier cette structure. Une fois la structure connective repérée, nous avons procédé à la même opération auprès de deux informatrices, qui sont originaires de la commune de Larbaa Nath Irathen, située à environ 27 km au Centre-Est de la wiliya de Tizi Ouzou. Il y a lieu de mentionner que nos informatrices sont monolingues, leur âge est respectivement 60 et 76 ans, et ont préféré garder l'anonymat. Notre corpus est constitué donc, d'un ensemble d'énoncés ciblés présentant la même structure que celle relevée dans « *Poèmes kabyles anciens* », chaque énoncé reçoit un numéro selon son ordre d'apparition dans le travail et suit d'un autre numéro à la fin qui renvoie à son ordre d'apparition dans le corpus. Donc, malgré l'ancienneté des textes présents à l'intérieur de l'ouvrage « *Poèmes kabyles anciens* », cela n'entraverait pas à notre sens le développement du travail, et ne nous empêcherait pas de faire appel à ces énoncés pour illustrer les phénomènes étudiés dans ce travail. D'autant plus que la syntaxe de la langue employée à l'intérieur était plus au moins à l'abri des interférences dues aux contacts de langues qui prédominent de nos jours sur le marché linguistique.

VII- La répartition du travail

Ce travail est constitué de la présente introduction, de deux chapitres et d'une conclusion générale résumant les résultats obtenus.

Le premier chapitre est un survol des différentes notions théoriques inhérentes au domaine de la syntaxe, en commençant d'abord par une définition de la notion de syntaxe elle-même, puis nous avons abordé la notion de phrase comme cadre d'analyse de la syntaxe. Ensuite le prédicat, qui est le noyau ou l'élément central irréductible de chaque construction phrastique, élément par rapport auquel sont marquées les fonctions syntaxiques, qui sont la manifestation formelle du rapport de subordination qui relie les expansions à ce même prédicat. La place qu'occupe ce chapitre dans ce travail est tout à fait justifiée, car il nous paraît inconcevable d'avancer dans une quelconque entreprise syntaxique sans connaître, et tenir compte des notions et réalités qui compose ce domaine.

Le second chapitre explore un domaine méconnu de l'analyse syntaxique berbère, celui de la syntaxe connective, étudiant une construction différente, qui connecte deux éléments averbaux directement ou à l'aide d'un troisième élément verbal ou averbal. Nous essayons donc de cerner la nature de cette connexion, les ressources qu'elle utilise et la place du verbe dans ce type de construction.

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

La vie en société instaure des contacts entre les êtres humains, qui partagent des expériences diverses relatives à leurs environnements. Cette cohabitation a contraint les individus de chaque société à communiquer entre eux afin de ne pas rompre ce contact, et préserver une coexistence paisible et harmonieuse, et qui permettra par la suite d'ériger des lois et des conventions régissant le fonctionnement de ces sociétés. La communication est un processus intuitif dont l'homme a senti le besoin bien avant que la langue n'existe ; on est même en mesure de dire que celle-ci a été le résultat de la communication. En effet, il a senti le besoin de communiquer, de s'exprimer sur les différentes réalités qui l'entourent, sur les différents phénomènes qu'il perçoit et sur les différentes expériences qu'il traverse. C'est ainsi qu'il a mis en place un ensemble de normes, qui constituent la base d'un système de communication langagier que l'on dénomme « langue ».

A la question, qu'est ce qu'une langue ? une définition a été avancée par A. Martinet, et reprise par J.M. Builtes (1998 : 11-12) qui stipule qu', : « *Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque langue, dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression vocale, les monèmes ; cette expression vocale s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue et dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre.* » Cette définition proposée par A. Martinet résume en théorie la notion de la langue, et énonce le critère de base que doit présenter chaque système pour qu'il soit considéré comme une langue, à savoir la double articulation.

Comme tous les objets d'étude, une discipline qui prendrait en charge les faits enregistrés dans le cadre de la langue a été élaborée, cette discipline est connue sous le nom de « *la linguistique* », que l'on définit communément comme l'étude scientifique du langage humain et des langues. Dans le souci de décrire le fonctionnement des langues, elle est fondée sur des principes et une méthodologie rigoureuse qui lui permettent de garantir l'authenticité et la fidélité des faits langagiers tels qu'ils sont produits. Un enseignement avec lequel elle se démarque du caractère prescriptif de la grammaire. Elle renferme en son sein plusieurs sous branches, qui se situent à des niveaux d'analyses différents ; la phonétique qui prend en charge le son et sa production, la morphologie qui analyse la combinatoire et la forme des monèmes, pour arriver à la syntaxe qui a pour objet l'organisation des unités significatives dans la phrase et les rapports qui s'instaurent entre elles. Les différentes branches de la linguistique s'organisent dans une perspective complémentaire, qui garantit la prise en charge des faits langagiers ; de l'élément le plus infime qui est le son jusqu'à la construction la plus

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

complexe qui est la phrase, ou le discours selon la linguistique moderne (la linguistique textuelle). La linguistique fait appel à la syntaxe pour plusieurs raisons, la constitution des classes syntaxiques, la définition des rapports qui unissent les unités significatives dans la phrase...etc. Notre étude se situe donc dans le champ de la syntaxe, une branche qui a imposé son importance dans l'analyse linguistique et qui s'articule autour des éléments qui seront exposés au cours de l'évolution de ce chapitre.

I-La syntaxe comme une branche de la linguistique

L'objet de la syntaxe est « *l'examen de la façon dont les unités linguistiques douées de sens se combinent, dans la chaîne parlée, pour former des énoncés* » (A. Martinet, 1985 : 13). Cette définition que A. Martinet a proposée, rend certes le sens générale de la syntaxe, mais elle nous semble la présenter d'une manière peu approfondie, et ne spécifie pas l'essence même de cette discipline. Une autre définition est proposée par D.F. Geiger et reprise par D. Costaouec et F. Guérin dans « *syntaxe fonctionnelle* », apparaît avec plus de rigueur et plus de précisions sur l'emploi même de cette branche, et qui la rend indispensable dans la description des langues. Celle-ci stipule que « *La syntaxe consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité, peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le receptrice du message puisse reconstruire cette expérience* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 31).

Le champ d'étude de la syntaxe est la phrase, sa tâche consiste à analyser le comportement et la distribution des monèmes à l'intérieur de celle-ci, ces monèmes ne sont pas juxtaposés dans une simple perspective de successivité, mais l'enchaînement de ces unités significatives est régi par un ensemble de relations et d'hiérarchisations qui s'observent dans la phrase, afin que le receptrice puisse reconstruire l'expérience qui fait l'objet de la communication.

La syntaxe est vue par certains comme un domaine qui évolue sous la dépendance de la sémantique, et que c'est celle-ci qui conditionne le choix des unités utilisées,conséquemment, ils s'interrogent sur son importance dans l'analyse linguistique. Mais pour les fonctionnalistes, la syntaxe est un facteur décisif dans la description des langues, et elle garde son autonomie vis-à-vis de la sémantique ; ils stipulent que l'examen des compatibilités qui peuvent exister entre les signes linguistiques est le fondement même de toute catégorisation. C'est à base de toutes ces compatibilités qu'une catégorisation

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

syntactique des signes linguistiques est permise. Le critère sémantique pour sa part ne doit pas être pris en compte dans une telle répartition, car si c'est le cas, quelle différence peut-on opérer entre le verbe *fessus* et l'adjectif *afessas* ? Et si les verbes expriment des actions et des états, devrait-on considérer les noms *tazzla*, *tikli*, *tuffya*,... comme des verbes ? Mais le seul critère qui doit être pris comme base est le critère syntaxique, car un nom ou un verbe n'est classé comme tel que grâce aux déterminations lexicales et grammaticales qui l'accompagnent, et au rôle qu'il est en mesure de jouer dans la phrase. Ils insistent sur le fait que les rapports qui s'instaurent entre les monèmes sont les mêmes et par la même occasion, ils sont le résultat de conventions socialement établies, indépendamment du sens des unités combinées. La syntaxe part d'abord de l'identification des unités minimales qui constituent chaque énoncé, donc par conséquent, chaque énoncé est analysable en unités minimales significatives qui s'organisent autour d'un nombre restreint de rapports. Ce nombre limité de procédés qui illustre l'économie des moyens linguistiques permet de produire un nombre infini d'énoncés. Ces rapports se subdivisent en

I-1- Spécialisation syntaxique des unités linguistiques

La construction des énoncés implique une spécialisation d'un certain nombre d'unités significatives dans des emplois particuliers

- comme la spécialisation des verbes au rôle de centre syntaxique de la phrase ;
- pour les connecteurs, c'est l'établissement d'une relation entre deux monèmes ;
- il existe d'autres qui sont toujours subordonnés à un autre monème avec lequel ils entretiennent un seul type de rapport (comme les articles) ;

Et d'autres cas de spécialisation.

I-2- Comportement syntaxique partagé

C'est un comportement partagé par un bon nombre d'unités significatives dans la langue, à condition qu'elles entretiennent les mêmes types de rapports avec les autres unités. Donc un nom peut très bien être remplacé par une autre unité appartenant au même paradigme, de même pour un verbe ou un adjectif, abstraction faite sur son sens.

II-Les types de rapports syntaxiques entre les unités significatives

II-1- La subordination (la détermination)

La relation de subordination ou de détermination est essentielle, car c'est à travers elle que s'établit la hiérarchie entre les différentes catégories ou classes de monèmes. Et elle peut s'effectuer entre des unités appartenant à deux classes différentes ou celles appartenant à une même classe. En effet, un rapport de détermination est un rapport de dépendance où l'apparition d'une unité dépend de l'apparition d'une autre. « *On dit qu'un monème en détermine un autre lorsque son apparition ou sa présence est sous la dépendance de ce dernier. Pas de déterminant sans déterminé : le déterminant est omissible et marginal ; le déterminé ne l'est pas.* » (A. Martinet, 1985 : 112). « *on peut dire que la subordination est une relation de dépendance unilatérale : une unité B est subordonnée à une unité A lorsque B ne peut pas apparaître sans A et que A peut apparaître sans B.* » (J.M. Builles, 1998 : 231). Le rapport de subordination, est un rapport d'hiérarchisation entre deux unités significatives dans la phrase, et par extension entre deux classes syntaxiques. C'est un rapport qui permet de situer du point de vue syntaxique une unité au-dessus d'une autre unité, de part le rôle qu'elle occupe à l'intérieur de la phrase, et son incidence sémantique sur la compréhension du message. Il permet de définir dans la phrase l'élément central (ou le déterminé) des éléments secondaires (ou les déterminants).

II-2- La coordination

La coordination indique un rapport d'équivalence entre les deux unités concernées, autrement dit, ces unités significatives ont le même statut du point de vue syntaxique. Donc de ce même point de vue, l'ordre d'apparition des unités est sans importance et la suppression de l'une d'elle n'affectera pas la structure de l'énoncé, ce qui ne peut pas être garanti par contre du point de vue sémantique. « *La coordination est le procédé qui permet de faire figurer, dans un même énoncé et dans les mêmes rapports avec le reste de l'énoncé, deux segments linguistiques de fonction ou de statut identiques.* » (A. Martinet, 1985 : 88).

II-3- L'apposition

On y trouve dans ce rapport les deux rapports de détermination et de coordination. Sa spécificité réside dans l'apport d'une information nouvelle à la première expansion, c'est dans cela que se manifeste sa dépendance. Son équivalence se manifeste par contre dans le fait qu'elle entretient la même relation que la première expansion avec le noyau central.

« *L'apposition est donc tout à la fois une relation de coordination (l'unité apposée aurait le même statut que l'unité à laquelle on l'appose si on supprimait cette dernière) et une relation de subordination (l'unité apposée apporte un complément d'information).* » (J.M. Builles, 1998 : 233).

Les différents rapports ou procédés que nous venons de voir, établissent une hiérarchisation dans la phrase entre éléments indispensables et éléments secondaires, entre éléments déterminés et éléments déterminants. Donc tous ces éléments secondaires et déterminants s'organisent autour d'un noyau central qui est au cœur des relations syntaxiques dans la phrase.

III-La phrase comme cadre d'analyse de la syntaxe

« *On appelle phrase l'ensemble des monèmes, des synthèmes ou des parasythèmes qui sont reliés par des rapports de détermination ou de coordination à un même noyau central ou à plusieurs noyaux centraux coordonnés.* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 104). Arrêter une définition à la notion de phrase constitue depuis toujours un objet problématique. En effet, plusieurs définitions ont été avancées, fondées sur des critères différents. La première est relative à sa plénitude sémantique, qui la désigne comme tout énoncé complet du point de vue de son sens. Une autre la situe entre deux ruptures prosodiques. Et enfin, une dernière qui la définit du point de vue typographique, comme commençant par une majuscule et se terminant par un point. Mais des définitions d'ordres sémantique, prosodique et typographique ne peuvent pas rendre compte de cette réalité. La première définition qui a rompu avec ces conceptions est celle proposée par A. Meillet, qui dit qu'une phrase est « *un ensemble d'articulations liées entre elles par certains rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes* » (A. Martinet, 1985 : 15). Cette définition a donné naissance par la suite à d'autres propositions, qui s'appuient sur des bases scientifiques et linguistiques, qui stipulent qu'une phrase est constituée d'un ensemble de monèmes, de synthèmes ou de parasythèmes

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

qui s'articulent par un rapport de détermination ou de coordination autour d'un noyau central ou plusieurs noyaux coordonnés.

La phrase a été à bien des cas confondue avec l'énoncé, alors que ce sont deux réalités différentes. Alors que la phrase répond à la définition donnée ci-dessus, la définition de l'énoncé est beaucoup moins précise, car elle ne peut être cernée de manière définitive. En effet, celui-ci peut se limiter à un seul monème, comme dans une réponse à une question, comme il peut s'étendre sur plusieurs phrases. Outre le facteur formel, l'énoncé dépend du contexte et de la situation extralinguistique. C'est le contexte qui se charge de l'actualiser afin que le receveur puisse lui donner une interprétation logique et cohérente. Par conséquent, il échappe aux critères d'identification syntaxique. Contrairement à la phrase qui est une réalité qui ne sort pas du champ de la syntaxe.

On distingue deux types d'énoncés minimaux ; un énoncé minimal verbal, constitué d'un prédicat verbal actualisé par l'indice de personne. Et un énoncé minimal non-verbal, constitué d'un prédicat non-verbal actualisé par un auxiliaire de prédication.

III-1- La phrase simple

La phrase simple est composée d'une seule proposition. Elle correspond à la définition donnée ci-dessus, elle s'organise autour d'un noyau central ou plusieurs noyaux coordonnés. « *Une phrase simple comporte une seule proposition, appelée proposition indépendante.* » (J.M. Builles, 1998 : 235)

(2) *ikcem urgaz-nni yer taddart*(20)

"il+entrer+P E.A+homme-le au village"

"l'homme en question est entré au village"

III-2- La phrase complexe

Elle est constituée d'un noyau central et ses expansions, et des expansions d'un autre noyau secondaire. Le noyau central et ses expansions constituent ce qu'on appelle traditionnellement la proposition principale. Et le noyau secondaire et ses expansions constituent ce qu'on appelle la proposition subordonnée. « *Une phrase complexe comporte plusieurs propositions non indépendantes subdivisées hiérarchiquement en proposition principale et en propositions subordonnées* » (J.M. Builles, 1998 : 235).

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

C'est une distinction opérée sur la base de la nature des groupes qui composent ces phrases. Le rapport de subordination qui relie la proposition subordonnée à la proposition principale, peut se faire avec ou sans l'aide d'un subordonnant. En effet, deux propositions peuvent être juxtaposées pour articuler un rapport de dépendance, reliant ainsi la seconde à la première sans rupture prosodique. Pour ce qui est des subordonnants, ils sont utilisés dans l'objectif d'indiquer la fonction prédicatoire des verbes dans des propositions subordonnées. Ils expriment des valeurs différentes.

Il convient de noter que la proposition subordonnée peut être une phrase dans un autre contexte. Elle peut également être remplacée par un monème ou un syntème. Mais dans une phrase complexe, elle dépend de la proposition principale qui conditionne son apparition.

(3) *yeyya ad iruh* (21)

"il+vouloir+P P.P+aller+A "

" il veut partir "

(4) *yekcem akken ad yečč imekli* (22)

" il+entrer+P pour P.P+manger+A déjeuner "

" il est entré pour déjeuner "

Parallèlement au rapport de subordination, la phrase complexe peut s'articuler également autour du rapport de coordination, qui donne naissance à deux propositions équivalentes, qui ont le même statut du point de vue syntactique. Chaque proposition se suffit à elle-même, donc l'existence de l'une ne dépend pas de l'autre, contrairement à la subordination, où la proposition subordonnée ne peut pas exister sans la proposition principale. Au même titre que la subordination, le rapport de coordination est marqué par une conjonction ou sans cette conjonction (dans ce cas il y a une pause ou une rupture prosodique qui permet de séparer les deux propositions).

(5) *yekker, iruh* (23)

"il+se lever+P, il+partir+P "

" il s'est levé, il est parti "

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

(6) *ieezzer yid-s yerna yedda yid-s azekka-nni* (24)

" il+veiller+P avec-lui et il+accompagner+P avec-lui demain-lè

" il a veillé avec lui et il l'a accompagné le lendemain "

Il convient de noter que notre analyse s'arrête à l'identification des propositions qui constituent la phrase complexe, et les procédés qui permettent de les relier. Par conséquent, ni les valeurs exprimées par les conjonctions ni les fonctions syntaxiques assumées par les subordinées ne sont envisagées dans cette description. Car s'engager dans une telle entreprise procurerait au travail une nouvelle tournure, qui nécessiterait des efforts considérables et un volume beaucoup plus conséquent que celui consacré à un travail de notre niveau.

IV-Le prédicat comme rôle (ou le noyau central de la phrase)

Etymologiquement, le terme de « prédicat » provient du grec. C'est un terme conçu sur des bases logiques et philosophiques, qui stipulent qu'un prédicat est souvent ce qui est dit, ce à propos de quoi on affirme ou on nie quelque chose. Alors que ce précepte ne répond pas toujours aux règles d'identification d'un prédicat du point de vue syntaxique. A cet effet, plusieurs linguistes lui préfèrent le concept de « noyau central », qui est à leurs yeux plus adapté à cette réalité, et moins chargé du point de vue étymologique.

« Le noyau central (ou noyau syntaxique) d'une phrase est le monème, le synthème ou parasynthème auquel sont rattachées, directement ou indirectement, toutes unités significatives de la phrase » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 125).

Le prédicat est « le monème en fonction duquel s'ordonnent les autres monèmes de l'énoncé. Ceux-ci forment des chaînes de déterminations qui aboutissent toutes au prédicat. Dans une visualisation, toutes les flèches partent dans sa direction »(A. Martinet, 1985 : 112).

Le noyau central (ou le prédicat) est l'élément le plus important dans la phrase, c'est autour de lui que s'organisent toutes les relations syntaxiques, il est au cœur de toutes les déterminations et lui-même ne détermine aucune autre unité. L'appellation de noyau central est choisie par opposition à celle de noyau secondaire (ou prédicatoïde), qui occupe la même position centrale dans une proposition subordinée, mais qui évolue dans un rapport de dépendance par rapport au noyau central. Selon S. Chaker, on identifie le noyau central dans la phrase en supprimant les expansions facultatives, pour maintenir uniquement l'énoncé minimal. Chaque élément qui ne peut pas recevoir des expansions n'est pas en mesure

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

d'occuper la place prédicative dans l'énoncé, même s'il constitue à lui seul cet énoncé. On distingue deux types de prédicats que l'on nomme prédicats de présence et d'existence qui se différencient par la nature du procès exprimé ; l'un atteste de la présence de quelqu'un ou de quelque chose, et l'autre de son existence. En français, la différence s'effectue aussi au niveau de l'actualisateur utilisé ; pour un prédicat de présence, on a tendance à utiliser les présentatifs *voici* et *voilà* sans réelle distinction de sens. Et pour un prédicat d'existence, on utilise le présentatif d'existence *il y a*. Pour ce qui est du kabyle, le sens à lui seul suffit à nous indiquer si l'élément concerné est un prédicat de présence ou un prédicat d'existence.

On peut parler aussi de prédicat identificatif ou qualificatif, qui vise à identifier ou à qualifier une entité, : « *Les prédicats qui visent à identifier ou à qualifier une entité se présentent souvent sous la forme la plus simple possible : adjonction à la désignation de l'entité de celle de la caractéristique qu'on lui attribue.* » (A. Martinet, 1985 : 198). Ce genre de prédicat est utilisé en syntaxe connective, que nous allons découvrir ultérieurement. Leur objet n'est pas d'exprimer un procès impliquant le concours de participants actifs et dynamiques, mais la qualification ou l'identification d'une entité par rapport à d'autres entités semblables.

Dans les langues à opposition verbo-nominale, il existe une classe d'unités qui a pour vocation d'être employée comme noyau central de l'énoncé, cette classe est celle des verbes. Mais la classe des noms aussi n'est pas exempte de cet emploi, et cela se passe généralement avec l'usage d'un auxiliaire de prédication destiné à conférer au nom la latitude de prédication. En kabyle, comme l'atteste S. Chaker le prédicat verbal est prédominant. La présence des prédicats non-verbaux est d'une fréquence inférieure à celle du prédicat verbal, et cela est dû à deux raisons

- Les expansions fondamentales d'un prédicat verbal sont plus nombreuses que celle d'un prédicat non-verbal ;
- Toutes les expansions qui sont en mesure de se combiner avec un prédicat non-verbal sont présentes avec un prédicat verbal, et le contraire n'étant pas vérifié ;

IV-1- Le syntagme prédicatif verbal

Les premières tentatives qui visaient à décrire l'énoncé minimum en kabyle étaient un calque pure et simple de la structure du français. En effet, on parlait d'une structure qui associait un nom en fonction de sujet avec un verbe, alors qu'une pareille structure rendait

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

compte d'un autre phénomène qui est celui de la thématisation. Il a fallu donc attendre L. Galand (1964) afin de comprendre que l'énoncé minimum en kabyle pouvait se résumer à la forme verbale seule, qui devait présenter un indice de personne et un radical verbal liés par une relation de dépendance mutuelle, où la présence de l'un impliquerait la présence de l'autre.

(7) *yečča* (25)

" il+manger+P "

" il a mangé "

y : indice de personne (actualisateur)

čča : radical verbal (noyau central ou prédicat)

le rôle de noyau central est donc réservé à la classe des verbes, dès que la présence d'un verbe réunissant toutes les conditions requises est confirmée dans la phrase. Ceux-ci sont identifiés par leur détermination de la part des modalités spécifiques dites modalités verbales, qui sont l'aspect, et l'indice de personne, ce dernier fonctionne comme leur actualisateur. Le complexe dans sa totalité forme un syntagme prédicatif verbal. Pour ce qui est du nominal que l'on présentait comme le sujet, celui-ci n'était qu'une expansion facultative dont le but est d'explicitier l'indice de personne.

Il convient de noter également que la structure de l'énoncé minimum verbal en français ne se présente pas de la même manière que celle du kabyle. A cet effet, ce même énoncé en français est constitué d'un prédicat verbal (qui ne peut être que prédicat ou prédicatoïde) et d'un actualisateur nominal (qui peut occuper d'autres fonctions dans d'autres contextes). Or en kabyle ces deux éléments sont dans un rapport de dépendance ; l'indice de personne est spécialisé au rôle d'actualisateur, de même pour le radical verbal qui est spécialisé dans le rôle de prédicat (ou la fonction de prédicatoïde). La différence est donc de taille entre ces deux structures. Outre l'unifonctionnalité – plurifonctionnalité de l'actualisateur, les éléments constitutifs du prédicat verbal en français appartiennent à un paradigme illimité, mais pour le kabyle, l'un appartient à un paradigme illimité (le radical verbal), l'autre à un paradigme limité (l'indice de personne).

IV-2- Les syntagmes prédicatifs non-verbaux

Chaker, propose une autre formulation pour la définition du prédicat, : « *Le pivot de la description syntaxique est le syntagme prédicatif (ou énoncé minimum), défini comme le constituant ultime, non-supprimable de la phrase* » (S. Chaker, 1983 :263).

Dans des constructions nucléaires, le rôle de noyau central de l'énoncé ne peut être assumé que par le verbe, mais dans des constructions relevant de la syntaxe connective, la prédication nominale ou non-verbale est bien représentée, à cet effet, il existe un bon nombre d'unités que l'on nomme auxiliaires de prédication ou actualisateurs qui permettent à des éléments non-verbaux d'être noyau central de l'énoncé. La particularité des auxiliaires de prédication dans la langue française comme dans d'autres langues, d'ailleurs, réside dans le fait qu'ils soient considérés, : « *fondamentalement, comme des moyens de transgresser l'opposition verbo-nominale qui fonctionne en français, c'est-à-dire de conférer une vocation prédicative à des éléments dont ce n'est pas la fonction première en ôtant le monopole de la prédication aux verbes* » (Ch. Clairis et all, 2005 : 20). Autrement dit, les actualisateurs prédicatifs offrent aux nominaux la possibilité de jouir des mêmes prérogatives que le verbe dans l'énoncé, en enlevant l'exclusivité prédicative aux verbes pour permettre aussi aux nominaux d'occuper la place centrale à l'intérieur de l'énoncé. Il existe par ailleurs, des prédicats mono-monématiques constitués par des éléments non-verbaux, mais qui n'ont pas besoin de ces auxiliaires de prédication pour occuper la place de noyau central dans l'énoncé. Cela sans faire l'économie de la prédication verbale qui occupe aussi une place importante dans la syntaxe connective.

La distinction que nous pouvons opérer entre un prédicat verbal et un prédicat nominal a été bien explicitée par S. Chaker dans « *Un Parler berbère d'Algérie* »(1983 : 322-323) avec les termes de E. Benveniste, dans lesquels il explique que, : « *Dans la phrase nominale, l'élément assertif étant nominal, n'est pas susceptible des déterminations que la forme verbale porte : modalité temporelle, personnelle,etc...L'assertion aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref de porter sur un terme réduit à un seul contenu sémantique.* ». Mais en fait, des précisions personnelles, temporelles ou aspectuelles peuvent également accompagner un prédicat nominal, à l'aide des pronoms personnels indépendants et des syntagmes ou des monèmes autonomes, mais elle ne sont pas intégrées dans le syntagme prédicatif lui-même. On peut également noter une autre distinction entre ces deux types de prédicat, qui réside dans l'incapacité du prédicat nominal à se

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

combinaison avec certaines expansions comme l'expansion directe, : « *L'énoncé nominal est fondamentalement non orienté et non orientable* » (S. Chaker, 1983 : 323). Ainsi, voilà l'inventaire des différentes unités qui selon Chaker permettent à des éléments non-verbaux d'être noyau central de la phrase.

IV-2-1- Le syntagme prédicatif non-verbal à auxiliaire de prédication spécifique

Il s'agit de la prédication d'un élément non-verbal, qui peut être soit un substantif soit un adjectif ou un pronom indépendant par l'auxiliaire de prédication « d », spécialisé dans cet emploi. Ce phénomène est largement attesté en kabyle, c'est une construction qui combine le morphème de prédication d + élément non-verbal.

- **Le substantif**

(8) *d baba-s*(26)

" c'est père-son "

" c'est son père "

- **L'adjectif**

(9) « *aman-is, d isemmaḍen* »(4) (Salem Chaker , 1996 :14).

" eau-son, c'est froid "

" son eau est froide "

- **Le pronom indépendant**

(10) *d netta* (27)

" c'est lui "

" c'est lui "

Il est important de signaler que le monème « d » a longtemps été considéré comme une copule, reliant deux noms (nom + d + nom).

(11) « *adfel d amellal* »(5) (Salem Chaker, 1983 :324)

" neige c'est blanc "

" la neige, (elle) est blanche "

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

C'est une description similaire à celle du français, or une telle présentation des faits est inadaptée au kabyle, car le premier nom peut toujours être supprimé sans détruire l'énoncé. « d adfel » est un énoncé syntaxiquement et sémantiquement complet. D'autant plus que la première construction peut correspondre à une structure largement répandue en kabyle, celle d'un indicateur de thème qui se place en tête de l'énoncé. Le premier nom correspond donc à un indicateur de thème, de part sa position, son état libre et la rupture tonale qui le sépare du reste de l'énoncé.

(12) *adfel, d amella*²

" neige, c'est blanc "

" la neige, est blanche "

IV-2-2- Le syntagme prédicatif non-verbal à auxiliaire de prédication non spécifique

Ici, on dénombre trois prépositions, qui, après s'être associées avec un nom, lui donnent la possibilité d'être noyau central d'un énoncé. Ces prépositions concernent notamment « am », « n » et « anect n ».

(13) « *tislit-is, am yelli-s* » (6) (Salem Chaker, 1996 : 14).

" bru-sa, comme fille-sa "

" sa bru (est) comme sa fille "

(14) *n tala waman-agi*(28)

"de fontaine E.A+eau-cette "

"cette eau est puisée de la fontaine "

(15) *anect n uzger ikerri-agi*(29)

" taille de E.A+bœuf mouton-ce "

" ce mouton a la taille d'un bœuf "

² l'exemple ci-dessus représente (la forme canonique) de ce genre de constructions. Il a été inséré pour corriger l'exemple précédent, de ce fait, on ne le retrouve pas dans le corpus.

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

Ces syntagmes ne jouent le rôle de noyau central d'un énoncé, qu'à l'initial absolu, ou après une rupture prosodique.

Il convient de noter que l'auxiliaire de prédication « n » peut actualiser un pronom affixe, avec qui, il s'est figé pour ne former qu'un seul élément « nney, nwen, nsen,..etc »

IV-3- Les monèmes et synthèmes prédicatifs

Un grand nombre de prédicats est regroupé sous cette dénomination. On peut y trouver notamment des « *adverbrs, formes figées invariables, présentatifs, prépositions, interrogatifs...* » (S. Chaker, 1996 :15). Donc on recense dans cette catégorie tous les autres prédicats qui ne figurent pas dans les deux catégories précédentes, qui seront illustrés par les énoncés suivants

IV-3-1-Les prédicats mono-monématisques

(16) *drus n lyaci deg taddart* (30)

" peu de gens dans village "

" il y a peu de gens dans le village "

(17) *ulac argaz deg-wen* (31)

" rien homme dans vous "

" il n'y a aucun homme parmi vous "

(18) *igalæum n waman deg tsebbalt*(32)

" assez de E.A+eau dans E.A+cruche "

" il y a assez d'eau dans la cruche "

(19) *ddqes yid-sen deg uxxam*(33)

" beaucoup avec-eux dans E.A+maison "

" ils sont assez nombreux dans la maison "

(20) *bezzaf n truzzi n uqerru*(34)

"trop de E.A+casse de E.A+tête"

"il y a beaucoup de cassment de tête"

Bon nombre de ces prédicats sont à l'initial des adverbes exprimant des valeurs différentes, mais assument dans les exemples précédents le rôle de prédicat. En effet, ces prédicats sont les éléments qui ont le plus d'incidence sémantique dans la phrase, c'est-à-dire les porteurs d'information capitale dans la phrase.

IV-3-2- Les prédicats interrogatifs

Le rôle de prédicat est assumé dans les exemples suivants par les interrogatifs, ils ont en effet la primauté sur le verbe dans certains cas, car celui-ci est un participe ne disposant donc pas des caractéristiques nécessaires pour accomplir le rôle central dans la phrase.

(21) *anda-t uxxam-is ?* (35)

"où-le E.A+ maison-sa"

"où est sa maison"

(22) *anwa-t uqcic-agi ?*(36)

"qui-le E.A+ garçon-ce"

"qui est-ce ce garçon"

(23) *acu yellan yur-s ?* (37)

"quoi avoir+Part.+P chez-lui"

"qu'est-ce qu'il a sur lui"

(24) *achal yeqqimen yur-s ?*(38)

"combien il+rester+P chez-lui"

"combien il lui reste"

IV-4- Les syntagmes prédicatifs non-verbaux à auxiliaires de prédication personnels

Le rôle de prédicat est assumé dans ce cas par un élément non-verbal actualisé par un affixe personnel.

(25) *ha-t-an baba*(39)

"voici-le+P.D père"

"voici mon père"

(26) *aql-i dagi*(40)

"suis-je ici"

"je suis là"

(27) *anect-ila-t uxxam-agi*(41)

"immense-le E.A+ maison-ce"

"cette maison est grande"

(28) *ack-it urgaz-ihin*(42)

"bon-le E.A+homme-là-bas"

"cet homme-là est gentil"

(29) « *mađi-tt temyart-im* »⁴(7) (Salem Chaker, 1983 :357)

"nulle-la E.A+vieille-ta"

"elle (l') est complètement ta belle-mère"

(30) *isem-is mmi-m* ? (43)

"nom-son fils-ton ?"

"comment s'appelle ton fils ?"

⁴ Nous avons appliqué à l'exemple emprunté à Chaker les règles de notation usuelle.

IV-5- Les syntagmes prédicatifs non-verbaux de type fonctionnel + affixe personnel + nom

(31) « *yur-s idrimen* »(8) (S. Chaker, 1996 :15)

"chez-lui argent"

"il a de l'argent"

(32) *deg-s aman tsebbalt-ihin*(44)

"dans-sa eau E.A+ jarre- là-bas "

"cette jarre contient de l'eau"

Dans les exemples que nous venons de voir, nous avons une préposition au rôle de prédicat actualisée par un affixe personnel. Mais il existe par ailleurs une autre forme qui est présente dans la langue. Celle-ci peut être relevée dans la construction qui suit, associant une préposition comme auxiliaire de prédication et un nominal comme prédicat, cette analyse est valable également pour la construction précédente, où le rôle d'actualisateur est assumé par la préposition et l'affixe qui l'accompagne, et celui de prédicat par le nominal à l'état libre.

(33) *aεkkaz-ik, deffir lluh*(45)

"baton-ton derrière porte"

"le baton pour te punir se trouve derrière la porte"

S. Chaker relève d'autres types de prédicats non-verbaux qui sont présents dans d'autres dialectes avec une fréquence importante, mais qui sont inexistantes ou ont disparus de l'usage en kabyle. Ces prédicats sont

IV-6- Le syntagme prédicatif nominal " pur", juxtaposant deux nominaux avec une rupture tonale

Nous avons pour le touareg :

(34) « *Mûsa, amyar n Ahaggar* » (9) (S. Chaker, idem : 13)

"Moussa, vieux de Ahaggar"

"Mûsa (est) le chef de l'Ahaggar"

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

Pour le chleuh

(35) « *tamurt-nsen, mraw iyallen, tiyzi-nsen, sdis* » (10) (ibidem :13)

" pays-leur, dix coudées, longueur-leur, six "

" leur largeur (est de) dix coudées, leur longueur (est de) six coudées "

IV-7- Le syntagme prédicatif nominal à copule verbale

Pour le chleuh

(36) « *argaz-ad, iga aderyal* »(11) (ibidem :15)

" homme-cet, il+faire+P aveugle "

" cet homme est mal voyant "

Pour le touareg :

(37) « *nekk, amahey, urgiy Arab* » (12) (ibidem :15)

" moi, touareg, être+je+P Arabe "

" moi, (je suis) Touareg, pas Arabe "

Et même pour le kabyle :

(38) « *wa irrez, wa iga tawsa* » (13) (ibidem :15)

" un il+briser+P, un il+être+P petite chose "

" l'un est brisé, l'autre est (réduit à l'état de) petite chose "

(39) *limmer d lqedd i tt-igan, Uharun iga asefsaf*(46)

" si c'est taille qui la-il+faire+P, Uharon il+faire+P peuplier "

" si c'était une question de taille, Uharon est comme un peuplier "

Au terme de cette présentation, nous pouvons dire que la prédication non-verbale, avec tous les moyens qu'elle emploie, est loin d'égaliser la prédication verbale à l'intérieur de l'énoncé. Mais il n'en demeure pas moins qu'elle occupe une place importante et mérite une grande attention.

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

Il est à rappeler qu'on parle du prédicat comme un rôle, et non comme une fonction syntaxique. De part son statut, il est l'élément irréductible dans la phrase. C'est lui qui se charge de distribuer les différentes fonctions aux différentes expansions que requiert sa valence. Donc, il ne peut pas se présenter lui-même comme une fonction. Il occupe un statut hiérarchique plus important que les expansions, qui elles, sont facultatives, donc susceptibles d'être supprimées. Une définition de la notion de fonction, qui évolue dans un rapport de dépendance vis-à-vis du prédicat mérite d'être donnée, afin d'apporter davantage de précisions sur l'essence même de cette notion, et comment s'explique son rapport avec le prédicat.

V-Qu'est-ce qu'une fonction syntaxique ?

« *Les fonctions sont des unités de la langue au même titre que les monèmes. Elles ont, comme eux, un sens et une forme identifiable, que cette forme se présente comme segmentable ou amalgamée ou qu'elle soit marquée par la position respective des unités dans le discours* » (A. Martinet, 1985 : 172). « *Lorsqu'une unité est susceptible d'entretenir plusieurs types de relations avec une autre unité, ces relations sont dénommées des fonctions et plus précisément des fonctions syntaxiques*».(J.M. Builles, 1998 : 243). Une fonction syntaxique, est une unité de la langue dotée d'un signifiant et d'un signifié. Le signifiant d'une fonction ou sa forme, peut être marqué soit par la position respective des unités reliées (comme le cas de l'indicateur de thème en kabyle), soit par un changement formel qui s'opère sur le déterminant (c'est le cas de l'expansion référentielle qui est indiquée par une variation formelle qui s'opère sur la voyelle initiale) ou par l'indication à l'aide d'un fonctionnel ou d'un connecteur d'une relation précise (ce procédé concerne les expansions autonomisées).

Pour ce qui est du signifié ou la valeur axiologique de la fonction, c'est le lien qui relie les deux unités en question. Ainsi un nom peut entretenir avec le verbe plusieurs types de relations. Il peut être un sujet, un complément d'objet, un complément circonstanciel...,etc. Certains auteurs disent dans ce sens, qu'une fonction du point de vue de son signifié est un opérateur qui indique « *un certain type de lien entre un noyau et une expansion nominale* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 179) .

Une fonction se distingue d'une détermination simple, par le fait qu'elle s'établit entre deux classes syntaxiques qui peuvent entretenir plus d'un type de rapport (des classes plurirelationnelles), entre un nom et un verbe comme il a été mentionné ci-dessus, mais non

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

entre l'aspect et le verbe qui ne sont liés que par un seul rapport de détermination (classes unirelationnelles). Une relation syntaxique qui marque donc une détermination simple, est un lien qui s'établit entre deux unités significatives explicitant un rapport particulier. Ce lien peut s'effectuer entre deux unités qui appartiennent à deux classes différentes ou à une seule classe. Cependant, une relation syntaxique est un lien limité, présentant des restrictions combinatoires entre les unités impliquées. Donc, contrairement à la fonction syntaxique qui met en relation deux éléments loïsibles d'entretenir plusieurs rapports, la relation syntaxique ne peut unir que deux monèmes susceptibles de mettre en œuvre un seul rapport syntaxique. C'est dans ce sens que D. Costaouec et F. Guérin (idem :145) définissent une relation syntaxique comme, : « *une liaison qui s'établit entre deux unités significatives libres appartenant à la même classe syntaxique ou à des classes syntaxiques différentes. Cette liaison est binaire, régulière dans les usages, formellement identifiable et porteuse d'effets sémantiques* ».

Le point d'incidence d'une fonction est le noyau central ou secondaire. Lorsqu'une unité jouit de l'autonomie syntaxique, comme le cas de l'expansion autonome, on ne parle pas de fonction, car elle ne présente pas de signifiant. Parfois, on peut également être tenté d'attribuer à chaque fonction un rôle sémantique. Or ces rôles ne vont pas toujours de paire avec les fonctions, car si la fonction sujet est dans la plupart des cas un agent, elle peut jouer un autre rôle dans un autre contexte. Donc, à une fonction ne correspond pas toujours à un rôle sémantique.

V-1- Les fonctions spécifiques et les fonctions non spécifiques

« *Les fonctions spécifiques sont des fonctions qui ne portent que sur certaines des unités d'une classe. Ainsi, en français, la fonction dite objet ne porte que sur un groupe particulier de verbes appelés verbes transitifs* » (J. M. Builles, 1998 :345). Les fonctions spécifiques, sont des fonctions dont la présence est exigée par la valence du verbe. Ces fonctions ne portent que sur un nombre limité de verbes, et n'apparaissent pas avec n'importe quel verbe. Ainsi la fonction objet, n'apparaît qu'avec les verbes transitifs, de même pour la fonction attribut, qui est une fonction spécifique, donc obligatoire, des verbes connectifs.

(40) *yuratabrat*(47)

" il+écrire+P lettre "

" il a écrit une lettre "

Le verbe « aru », est donc un verbe transitif qui nécessite la présence obligatoire d'une expansion objet.

A l'inverse des fonctions spécifiques, les fonctions non spécifiques ne se limitent pas à un nombre restreint d'unités. En effet, celles-ci portent sur la majorité ou sur la totalité des unités d'une classe. C'est le cas de l'expansion référentielle, qui porte sur presque la totalité des verbes afin d'explicitier l'indice de personne. « *Les fonctions non spécifiques sont des fonctions qui portent sur la totalité ou sur la majorité des unités d'une classe. Ainsi, en français, la fonction dite sujet porte sur la totalité des verbes.* » (J.M. Builles, idem : 146).

Une fonction syntaxique est une unité relationnelle qui s'établit entre une expansion et son noyau. L'expansion est donc la manifestation formelle de la fonction.

VI- Une expansion syntaxique (ou déterminant du prédicat)

« *On désigne par le terme expansion toute unité significative (autre que les modalités) qui détermine le noyau central d'une phrase, directement ou indirectement* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 141). Une expansion syntaxique ou un déterminant du prédicat, est une unité qui vient compléter le noyau central afin de garantir une construction complète de la phrase du point de vue sémantique. Elle est liée au noyau central par un rapport de détermination, et par conséquent, elle dépend de lui. Une expansion est un complément facultatif, dont la présence n'est pas obligatoire (sauf dans les cas cités précédemment), donc elle peut être supprimée sans nuire à la construction syntaxique de la phrase.

L'expansion diffère de la modalité, qui est aussi dans une relation de détermination, par le fait qu'une expansion peut recevoir elle aussi des déterminations de la part des autres expansions. Ce qui est impossible pour la modalité, qui est définie à cet effet comme un déterminant non déterminable, autrement dit, sa tâche est de déterminer un élément précis dans la phrase sans pouvoir recevoir de déterminations. « *une expansion est toute unité qui, rajoutée à une phrase, ne modifie pas le statut des unités préexistantes* » (J.M. Builles, 1998 : 224). Selon J- M. Builles toujours, on peut caractériser les expansions selon quatre paramètres

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

- selon leur caractère obligatoire ou facultatif ;
- selon leur rang (primaire ou non primaire) ;
- selon leur mode d'insertion dans la phrase (directe ou indirecte) ;
- selon leur nature (subordination, coordination, apposition) ;

Les différentes expansions peuvent avoir des statuts différents dans la phrase, et peuvent être rattachées au noyau central de différentes manières. Nous avons vu précédemment les expansions obligatoires et les expansions non obligatoires. Il existe par ailleurs des expansions primaires et non primaires qui déterminent le noyau central directement ou indirectement

VI-1- Les expansions primaires et les expansions non primaires

Une expansion primaire « *est une expansion de premier degré du noyau central, qui le détermine sans intermédiaire ; formellement, elle lui est reliée directement ou via un connecteur* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 141). Donc une expansion primaire est une expansion proche du noyau central, elle peut être liée directement à ce dernier ou via un connecteur. Contrairement à l'expansion non primaire, qui a besoin de l'entremise d'une expansion primaire entre elle et le noyau central. L'expansion non primaire est par conséquent, une expansion qui ne peut déterminer le noyau central que par l'intermédiaire d'une expansion primaire. « *Une unité entretient une relation de rang non primaire lorsqu'elle se rapporte à un élément de la phrase* » (J.M. Builles, 1998 : 222). Pour ce qui est du mode de rattachement de ces expansions au noyau central, il se distingue par l'usage ou non d'un monème connecteur. C'est ainsi qu'on parle de détermination directe ou indirecte

« ● *Quand la relation est marquée autrement que par un connecteur (la position respective des unités par exemple), on parle de détermination directe (que cela concerne une expansion primaire ou non primaire).*

● *Quand la relation s'établit grâce à un connecteur, on parle de détermination indirecte (primaire ou non primaire)* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 142). Une expansion détermine donc le noyau central de deux manières ; elle le détermine directement lorsqu'elle se rapporte à lui sans connecteur, mais elle le détermine indirectement lorsqu'elle est introduite par un connecteur.

VI-1-2- Les expansions nominales primaires du syntagme prédicatif verbal

Les expansions nominales primaires du syntagme prédicatif verbal sont en nombre de trois.

Les compléments d'objet directe et indirecte sont les deux premières expansions. Ce sont des expansions saturables, du fait qu'elles n'apparaissent qu'une seule fois avec le syntagme prédicatif verbal, mais leur degré d'apparition est assez fréquent. La troisième expansion est l'expansion référentielle. Du point de vue de sa proximité avec le verbe, elle est l'expansion la plus rattachée à ce dernier, elle entretient avec lui un rapport étroit puisqu'elle est l'explicitation de son indice de personne. La redondance des marques du genre et du nombre est révélatrice de la nature particulière de la relation entre l'expansion référentielle et le syntagme prédicatif verbal. Elle se distingue des deux premières expansions sur deux points.

- elle ne répond pas au critère de saturation ; en d'autres termes, elle peut apparaître plusieurs fois dans une phrase, régit par un seul noyau central. Mais le point d'incidence de chaque expansion est différent du précédent ;
- le deuxième critère est lié à son aptitude à accompagner un prédicat non-verbal ;

VI-1-2-1- L'expansion référentielle

L'expansion référentielle ou le complément explicatif selon la terminologie de L. Galand détermine l'indice de personne, et vient spécifiquement pour en expliciter le référent. On identifie un nominal comme expansion référentielle lorsqu'il répond aux critères suivants

- il est toujours en postposition par rapport à l'élément qu'il reprend ;
- il est toujours à l'état d'annexion lorsque le nominal concerné oppose les deux états du nom berbère. Dans le cas contraire, ce critère ne peut pas être vérifié ;
- il s'accorde en genre et en nombre avec l'élément qu'il reprend ;

(41) *yečča uqic*(48)

"il+manger+P E.A+enfant"

"l'enfant a mangé"

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

Les trois critères sont vérifiables dans l'exemple précédent.

L'apparition de cette expansion est conditionnée par le contexte. En effet, elle n'apparaît que si ce dernier exige de spécifier l'indice de personne. Elle est donc exclue avec la première et la deuxième personne du singulier et du pluriel, et ne fait son apparition qu'avec la troisième personne.

L'expansion référentielle n'est pas une expansion spécifique du verbe, car elle peut reprendre et cela dans bon nombre de cas

- un substitut personnel affixe du verbe

(42) *bnan-t uxxam-nni, warraw-is*(49)

" construire+ils+P-le E.A+maison-là, E.A+enfants-son "

" ses enfants l'ont construite la maison en question "

L'expansion référentielle « uxxam » reprend le pronom personnel affixe « t ».

- un substitut personnel affixe d'une préposition

(43) *γur-s lħeqq urgaz-nni*(14) (S. Chaker, 1983 : 278)

" chez-lui raison E.A+homme-là "

" il a raison l' homme en question "

L'expansion référentielle « urgaz » reprend le pronom affixe de la préposition « s » qui est aussi dans ce cas un auxiliaire de prédication.

- un substitut personnel affixe du nom

(44) *iħuza afus-is uqic-nni* (50)

" il+atteindre+P main-sa E.A.+enfant-là "

" l'enfant en question s'est blessé la main "

Dans le cas échéant, le nominal expansion référentielle reprend le substitut personnel affixe du nom « is ».

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

- un prédicat non-verbal

(45) *d aqcic urgaz-nni* (51)

"c'est enfant E.A.+homme-là"

"il n'est pas encore mûre l'homme en question"

la reprise du prédicat non-verbal s'est effectuée par le nominal expansion référentielle « *urgaz* ».

Il y a lieu de mentionner que le statut de fonction primaire de l'expansion référentielle ne fait pas consensus chez tous les linguistes berbérissants. L. Galand l'avance comme une expansion non primaire, puisqu'elle ne détermine pas le prédicat lui-même. Mais S. Chaker pour sa part, la considère comme une expansion primaire, du fait qu'elle détermine l'indice de personne qui est partie intégrante du syntagme prédicatif. Cependant, il a émis quelques doutes sur le non respect du critère de saturation dont fait preuve l'expansion référentielle.

VI-1-2-2- Complément d'objet directe

Le complément d'objet directe n'est attesté qu'avec un certain nombre de verbes. Son signifiant est marqué par la position, puisqu'il est toujours postposé par rapport à son prédicat. Il se distingue de l'expansion référentielle par la marque de l'état libre.

(46) *yečča ikerri*(52)

"il+manger+P mouton"

"il a mangé un mouton"

L'expansion nominale directe peut commuter avec un pronom affixe du verbe, série directe qui peut être lui-même centre de rattachement d'une expansion référentielle.

(47) *yečča-t ikerri*(53)

"il+manger+P-le mouton"

"il l'a mangé le mouton"

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

Contrairement à l'expansion référentielle, la relation qui unit l'expansion nominale directe au syntagme verbal est moins étroite. En effet, cette expansion est extérieure au syntagme verbal, car elle ne reprend pas l'un de ses constituants, et la marque de l'état libre est l'indice de son extériorité. Mais elle conserve des liens particuliers avec le verbe, sa présence est requise par le schème actantiel de certains verbes (la transitivité du verbe), et la présence de certain morphèmes dérivationnels.

VI-1-2-3- Complément d'objet indirecte

Pour le complément d'objet indirecte, il est introduit par le fonctionnel « i » spécialisé dans cet emploi. Le syntagme i + nominal peut être remplacé par un affixe personnel, serie indirecte.

(48) *yeddem-d ayrum i gma-s*(54)

"il+prendre+P+P.D. pain pour frère-son"

"il a pris du pain pour son frère"

(49) *yeddem-as-t-id*(106)

"il+prendre+P-lui-le-P.D."

"il le lui a pris"

La présence du fonctionnel « i » qui relie l'expansion indirecte au syntagme prédicatif verbal, atteste de l'éloignement de ces deux éléments. En effet, l'apparition de cette expansion ne dépend pas des caractéristiques syntaxiques du verbe (sauf avec certains verbes trivalents qui impliquent sa présence).

Mais dans l'usage réel de la langue, S. Chaker atteste que la construction qui prédomine est celle qui associe un syntagme prédicatif verbal et un seul des déterminaux lexicaux. L'association de deux déterminaux lexicaux n'est pas assez fréquente, et lorsque c'est le cas, l'un des déterminaux est lexical et l'autre est pronominal.

Il convient de noter que ce sont uniquement les expansions primaires du syntagme prédicatif verbal qui sont abordées dans cette description, pour ce qui est des expansions non primaires, du fait de leur caractère facultatif, donc non obligatoires à la construction de la phrase, ne sont pas analysées.

VI-2- Les expansions spécifiques du nom

VI-2-1- L'adjectif

L'existence de l'adjectif en berbère en tant que catégorie syntaxique, définie par ses compatibilités et une fonction spécifique a toujours constitué un principe contesté par bon nombre de linguistes berbérisants, c'est en ce sens qu'ils parlent plutôt de noms apposés à d'autres noms, qui par leur latitude sémantique contribuent à qualifier les noms qu'ils déterminent. A cet effet, F. Bentolila (1981 : 346) dit, : « *Certains noms, du fait de leur contenu sémantique, sont souvent utilisés pour qualifier un autre nom auquel ils sont apposés* ». Dans le même sillage, d'autres linguistes tels que S. Chaker s'opposent à cette analyse, et posent clairement l'existence de l'adjectif en berbère et particulièrement en kabyle, et ils l'associent à la catégorie des noms, : « *L'adjectif partage tous les traits combinatoires et fonctionnels du substantif* » (S. Chaker, 1996 :22). En effet, l'adjectif est un déterminant lexical du nom. Il porte toutes les marques définitionnelles du nom (le genre, le nombre et l'état), et assume toutes les fonctions du nom y compris le rôle de prédicat. Il peut se combiner aussi avec les modalités périphériques du nom (les modalités locatives, la modalité d'altérité et les affixes personnels). L'adjectif, peut donc jouir du même comportement que le nom, mais il se diffère de ce dernier par sa capacité à déterminer un autre nom, une faculté marquée par la position (postposition) de l'adjectif, la modalité de l'état (il est toujours à l'état libre) et la relation directe qu'il établit avec le nominal.

VI-2-2- L'expansion nominale indirecte du nom(complément du nom)

L'expansion nominale indirecte du nom ou le complément du nom, est une expansion qui détermine un autre nominal par l'intermédiaire du monème fonctionnel « n ». Elle peut être sous forme

- d'un lexème nominal (substantifs, adjectifs, numéraux) ;
- d'un pronom non-personnel (déictiques, indéfinis...) ;
- d'un pronom personnel affixe ;

L'association du fonctionnel n + le nom à l'état d'annexion, crée une assimilation pour les nominaux qui connaissent une opposition d'état, et une tension pour ceux qui ne distinguent pas cette opposition d'état

(50) *læcc n ufrux* [læcc B^wefrux] (55)

"nid de E.A.+oiseau"

"le nid de oiseau"

(51) *axxam n yidles* [axxam ggedles] (56)

"maison de culture"

"la maison de la culture"

(52) *tamurt n lbaṭel* [tamurt llbaṭel] (57)

"pays de injustice"

"le pays de l'injustice"

VI-2-3- Le déterminant prédicatoire du nom

Le déterminant prédicatoire a comme point de rattachement un nominal, il peut être rattaché à ce dernier directement, sans autre indicateur de fonction que sa position. C'est ce qu'on appelle communément "une relative directe"

(53) « *argaz nyan, isem-is Mhend* »(15) (S. Chaker, 1983 : 379).

"homme tuer+ils+P, nom-son Mhend"

"l'homms (qu') ils ont tué, son nom (est) Mhend"

Ou par une unité qui appartient au paradigme des relatifs, ou "une relative indirecte"

(54) « *argaz ukkud yedda, isem-is Mhend* »(16) (S. Chaker, idem : 379).

"homme avec il+partir+P, nom-son Mhend"

"l'homme avec lequel il est parti, son nom est Mhend"

Le déterminant prédicatoire ne peut être détaché de son point de rattachement, sinon l'énoncé sera détruit. La permutation n'est possible que si elle concerne le complexe nominal + déterminant prédicatoire

(55) « *isem-is Mhend, urgaz nyan* »(17) (ibidem : 380)

"nom-son Mhend, E.A.+homme tuer+ils+P"

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

"son nom est Mhend, l'homme qu'ils ont tué"

(56) « *isem-is Mhend, urgaz ukkud yedda* »(18) (ibidem :380)

"nom-son Mhend, E.A.+homme avec il+partir+P"

"son nom est Mhed, l'homme avec lequel il est parti"

Par contre, il peut être omis sans impliquer en conséquence une destruction de l'énoncé.

(57) « *argaz, isem-is Mhend* »(19) (ibidem : 380)

"homme, nom-son Mhend"

"l'homme, son nom est Mhend"

Un autre critère mérite d'être évoqué, dans lequel on réalisera que le point d'incidence du déterminant prédicatoire, qu'il soit verbal ou nominal n'est pas exclusivement nominal. Mais il peut être aussi un prédicat verbal auquel il est rattaché par un rapport de dépendance. Ce genre de structures peut être relevées dans les énoncés suivants.

(58) *yugi ad iruh s axxam* (58)

"il+refuser+P P.P.+il+partir+P à maison"

"il refuse d'aller à la maison"

(59) *yuyal d argaz*(59)

"il+repartir+P c'est homme"

"il est devenu un homme"

Un rapport d'hiérarchisation s'instaure entre le prédicat verbal et le prédicatoire verbal ou non-verbal. Il est corroboré par les restrictions syntaxiques que subies le prédicatoire verbal. En effet, le déterminant prédicatoire ne peut se combiner qu'avec la modalité du non-réel, une combinaison avec le prétérit étant impossible. Ce critère de restriction combinatoire peut être pertinent pour l'explicitation du rapport de dépendance du prédicatoire verbal vis-à-vis du prédicat. Mais il est insuffisant à lui seul, car il ne s'applique pas à tous les verbes. Il existe en effet des verbes opérateurs qui distinguent des prédicatoïdes qui se combinent sans difficulté avec la modalité du prétérit et celle du non-réel.

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

(60) *yiley yemmut* (60)

"croire+je+P il+mourir+P"

"j'ai crû qu'il était mort"

(61) *yiley ad yemmet* (61)

"croire+je+P P.P.+il+mourir+P"

"j'ai crû qu'il allait mourir"

Selon S. Chaker, les deux critères formels qui nous permettent de marquer définitivement le rapport de subordination sont

- La prosodie : en effet, le déterminant prédicatoïde suit de façon directe, sans pause (réelle ou virtuelle) et sans rupture intonative le syntagme prédicatif verbal.

- La position : lorsqu'il s'agit d'un rapport de coordination, une commutation peut être opérée entre les verbes, sans que l'énoncé ne soit détruit du point de vue syntaxique et sémantique. Ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'un rapport de subordination, une modification des positions impliquerait systématiquement une modification de la structure.

Sur un autre volet, une distinction morphologique peut être opérée entre le prédicatoïde et le syntagme prédicatif verbal. Celle-ci se présente sur deux critères

- Le premier critère est lié aux satellites (pronoms affixes et modalités d'orientation) qui accompagnent habituellement le verbe en post-position, et qui le précèdent obligatoirement pour le prédicatoïde.

- Le deuxième critère est relatif à la modalité du « non-réel » *ad* qui prend obligatoirement la forme de *ara* devant le prédicatoïde.

Au terme de ce premier chapitre, nous pensons être parvenus à faire un survol du domaine de la syntaxe comme une branche de la linguistique. Celle-ci a comme objet d'étude le comportement des unités linguistiques et la distribution de ces dernières dans la phrase, et quels sont les rapports qui interviennent pour garantir une succession logique, et non arbitraire des éléments constitutifs de chaque phrase. Un processus complexe qui n'est autre que le résultat de conventions socialement établies (quoique intuitives et loin d'être préméditées) par l'être humain afin de parvenir à une transmission correcte et régulière du message.

Premier chapitre: Organisation et hiérarchisation syntaxique

Le cadre d'analyse de la syntaxe est la phrase. C'est à l'intérieur de celle-ci que l'on trouve le prédicat qui est le centre syntaxique. Il est entouré d'expansions qui véhiculent des fonctions syntaxiques, qui sont reliées au prédicat par un rapport de subordination qui symbolise leur dépendance vis-à-vis du prédicat. On peut distinguer la phrase simple et la phrase complexe qui associe pour sa part, deux propositions ; l'une principale, et elle est régie par un prédicat comme le noyau syntaxique, et l'autre subordonnée, et elle est régie par un autre élément qui a toutes les caractéristiques d'un prédicat, mais il n'en est pas un, puisqu'il évolue dans un rapport de dépendance vis-à-vis du premier prédicat. Cet élément est connu donc sous le nom de prédicatoïde. Le tout s'articule autour de deux constructions ; une construction nucléaire régie par un syntagme prédicatif verbal, et une construction connective régie soit par un syntagme prédicatif verbal ou non-verbal et qui constituera l'objet du chapitre suivant.

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

La syntaxe ou la construction syntaxique de toutes les langues du monde, érige dans le cadre de la phrase, un noyau central qui constitue l'élément central, nécessaire à la construction de la phrase, et censé régir le fonctionnement des autres éléments du second rôle. La syntaxe fait appel, selon les langues, à de différentes ressources afin de parvenir à cette fin, ces ressources peuvent être verbales ou averbales. Ce qui permet de faire la distinction entre les prédicats impliquant l'existence d'un procès qui exige la participation d'un ou plusieurs participants plus au moins dynamiques, et plus au moins animés, et les prédicats qui servent à identifier ou attribuer une qualité à un élément précis dans l'énoncé. Le prédicat qui implique un procès à participants actifs, évolue dans le cadre de la syntaxe nucléaire, qui tente d'établir les différents rapports qui permettent aux différents éléments formatifs de ce procès, de se combiner dans une succession cohérente et porteuse d'informations. Pour ce qui est des prédicats qualificatifs ou identificatifs, ils évoluent dans le cadre de la syntaxe connective, qui constituera l'objet de ce chapitre.

Tous les travaux réalisés dans le cadre de la syntaxe berbère et en particulier la syntaxe kabyle, ont traité des thématiques qui s'inscrivent dans la syntaxe nucléaire. Pour ce qui est de la syntaxe connective, il faut dire qu'elle n'a pas suscité le même intérêt chez les linguistes berbèrisants. D'autant plus que la syntaxe connective constitue même au plan de la théorie de la linguistique générale une discipline récente, nouvellement explorée, ce qui implique par conséquent le nombre réduit d'études réalisées dans ce domaine.

Ce chapitre sera consacré à la syntaxe connective du kabyle, afin de comprendre quelles sont les possibilités offertes par le kabyle en matière de syntaxe connective ? Et comment le verbe contribue-t-il à l'accomplissement du processus de caractérisation sémantique entre un élément en fonction d'attribut, et un autre élément en fonction de « sujet » ou d'objet ? Cette démarche s'appuie sur deux critères de base ; le critère syntaxique, d'une part, qui vise à instaurer un continuum allant de verbes connectifs jusqu'aux verbes non connectifs. Et un critère sémantique et communicationnel, d'autre part, qui vise, lui, à instaurer un autre continuum allant de verbes dénués de tout sens jusqu'aux verbes de sens plein. Et elle s'est fixée comme objectif de ne pas restreindre la participation en syntaxe connective à un inventaire bien délimité de verbes, mais étendre cette participation à tous les verbes qui

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

contribuent selon leurs catégories et leurs charges sémantiques à la caractérisation par un attribut d'un élément en fonction de "sujet" ou d'objet.

Mais avant d'entrer dans les détails de notre travail, il convient de poser une définition au terme de « syntaxe connective » afin de savoir qu'est-ce que la syntaxe connective ? Et quel est son objet d'étude ?

Selon Ch. Clairis et al (2005 : 17), : « *la syntaxe connective se concrétise par la connexion sémantique de deux monèmes non verbaux constituant un énoncé complet ; la connexion peut être directe ou indirecte et elle se réalise dans ce dernier cas par l'intermédiaire d'un monème verbal ou non verbal* ». Donc pour reprendre les termes de Ch. Clairis et ses collaborateurs, l'objet de la syntaxe connective consiste à comprendre et à savoir comment la connexion sémantique s'établit entre deux éléments non-verbaux, formant un énoncé syntaxiquement et sémantiquement complet. Et quels sont les différents éléments verbaux (verbes connectifs, quasi-connectifs, nucléo-connectifs et non-connectifs) et non-verbaux(monèmes spécifiques), qui permettent l'accomplissement d'un tel processus et qui offrent aux locuteurs la possibilité de construire des énoncés de ce genre.

Chaque phrase est formée d'un noyau central ou le prédicat, le plus souvent verbal qui en est l'élément central. Il constitue l'élément fondamental autour duquel s'articulent tous les autres éléments. C'est lui le noyau et le centre de l'énoncé. Mais si le rôle du prédicat en syntaxe nucléaire consiste à distribuer les différentes fonctions syntaxiques aux différentes expansions qui lui sont subordonnées. La syntaxe connective, elle, après identification de ce prédicat cherche à déterminer son implication dans l'identification ou l'attribution d'une qualité ou d'une identité à un élément précis dans l'énoncé.

A ce stade, pour mieux cerner la notion de syntaxe connective, il nous paraît utile de donner une définition de la syntaxe nucléaire, à cet effet, :« *La syntaxe nucléaire est définie dans les langues à opposition verbo-nominale comme un type de construction ou le verbe-noyau distribue les fonctions syntaxiques (« sujet », « objet », etc) et les rôles sémantiques aux expansions nominales qu'il requiert* » (D. Costauvec et F. Guérin, 2007 : 211). Le noyau prédicatif en syntaxe nucléaire est exclusivement verbal, c'est donc ce verbe-noyau qui occupe le rôle central dans l'énoncé. Sa tâche consiste à distribuer les différentes fonctions syntaxiques et rôles sémantiques aux expansions nominales qu'il requiert.

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

En syntaxe nucléaire, le monème prédicatif verbal développe un procès impliquant la participation de plusieurs protagonistes, plus au moins influents, plus au moins volontaires et plus au moins animés qui vont contribuer en assumant des rôles sémantiques différents, à l'accomplissement de ce procès.

Pour ce qui est de la syntaxe connective, elle évolue essentiellement pour satisfaire les besoins communicationnels

- d'attribution d'une qualité à une entité donnée ;
- de classification d'une entité dans un ensemble donné ;
- d'identification d'une entité par rapport à d'autres entités semblables ;
- et même de localiser, présenter ou prouver l'existence d'une entité ;

Donc le domaine de la syntaxe connective, opère pour satisfaire les besoins communicationnels précités en faisant appel dans certaines langues aux ressources non-verbales uniquement, dans d'autres elle se contente de l'usage des ressources verbales seulement. Par contre, dans des langues comme le kabyle, elle utilise indifféremment et selon les besoins communicationnels, les ressources verbales aussi bien que les ressources non-verbales.

Rappelons qu'en syntaxe nucléaire, on définit les rôles sémantiques des éléments présents dans l'énoncé étudié par rapport aux fonctions qu'ils jouent vis-à-vis du noyau central, et vis-à-vis du déroulement du procès, en distinguant les expansions qui sont directement impliquées et qui relèvent de la zone actancielle, de celles qui jouent un rôle moins important et qui relèvent de la zone circonstancielle. En syntaxe connective, on serait également tenté de poser des définitions aux rôles sémantiques qui dans un contexte de qualification par exemple, entre un sujet et un objet qui joue le rôle sémantique de qualifié et un attribut qui joue le rôle sémantique de qualifiant. Mais dans d'autres contextes, on note l'intervention des circonstances afin de préciser quel rôle sémantique adoptera l'élément en fonction d'attribut, ce dernier peut être identificateur, classificateur, définitionnel...etc.

La dénomination de « syntaxe connective » et de « syntaxe nucléaire » ne veut pas dire que nous avons affaire à deux syntaxes différentes, mais la divergence entre ces deux types de syntaxe se manifeste du point de vue de

l'organisation du message et des unités mises en relation. Donc lorsqu'on aborde la relation qui existe entre ces deux types de syntaxe, on ne peut pas se permettre de la définir comme une relation d'opposition, mais plutôt comme une relation de complémentarité, car la syntaxe connective a été élaborée pour prendre en charge un certain nombre d'énoncés qui échappent à la logique de la syntaxe nucléaire. Donc les constructions de la syntaxe connective ne s'opposent pas mais complètent les agencements qui se font en syntaxe nucléaire.

Contrairement à la syntaxe nucléaire où la faculté de prédication est réservée exclusivement au verbe, en syntaxe connective, cette même faculté peut être assurée selon les énoncés soit par un verbe, soit par un autre élément non-verbal.

I-Réhabilitation et usage du concept attribut

Le concept et la fonction "attribut" réhabilités par Ch. Clairis et al, à la place de prédicat complexe et prédicatoire sans copule utilisés par A. Martinet, et dont les raisons seront explicitées ultérieurement, consiste à désigner la relation ou la fonction syntaxique permettant à un élément d'attribuer par l'intermédiaire d'un autre élément verbal ou non-verbal une qualité ou une identité à un élément en fonction de "sujet" ou d'objet.

La fonction attribut, est une fonction spécifique imposée par la valence d'un certain nombre de verbes que l'on dénomme « verbes connectifs ». Mais elle peut faire également son apparition avec « les verbes nucléo-connectifs », qui participent aussi bien à la syntaxe nucléaire qu'à la syntaxe connective. Elle est compatible aussi avec les verbes « non connectifs » accompagnée ou non d'un monème connecteur.

La fonction attribut, souvent confondue avec la fonction objet, se distingue de cette dernière par le fait que la fonction objet est une fonction spécifique des verbes transitifs, et est l'expression du premier rôle actanciel, alors que la fonction attribut, pour reprendre ce qui a été dit précédemment, est une fonction spécifique des verbes connectifs. L'attribut peut être conçu dans certains cas comme une simple relation d'attribution de qualité ou d'une identité à une entité spécifique dans l'énoncé, cela dépend, en fait, des propriétés syntaxiques de l'élément qui assume

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

l'attribution. En effet, on parle de fonction lorsque l'élément qui assume l'attribution peut entretenir plusieurs types de rapports avec le noyau verbal. Mais dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque ce même élément entretient un seul type de rapport avec le noyau verbal, on parle de simple relation d'attribution.

(62) *d aqcic amectuh*(62)

"c'est enfant petit "

"c'est un petit enfant "

Ch. Clairis et ses collaborateurs ont opté dans « *Typologie de la syntaxe connective* » pour le terme d'attribut à la place de prédicat complexe, prôné par A. Martinet (1979 : 85), qui le définit comme, :« *prédicat complexe combinant verbe et nom ou adjectif* », car dès qu'on adopte cette appellation, on transgresse l'un des principes de base de la théorie fonctionnaliste qui stipule que dès qu'un verbe est présent dans un énoncé, il en est le noyau central. De plus, pour considérer l'ensemble verbe + nom ou verbe + adjectif comme prédicat, le complexe entier doit être considéré comme un syntème « *résultant d'un figement de syntagme ou d'une composition de monèmes* » (Ch. Clairis et al, 2005 :19) qui se comporte du point de vue syntaxique comme un seul monème. De ce fait, aucun de ces monèmes ne peut être considéré ou déterminé indépendamment de l'autre, or ce n'est nullement le cas ici, car chaque élément peut être pris isolément de l'autre et peut commuter avec un autre élément relevant de la même classe syntaxique. En outre, les modalités de temps, de mode (en français) et d'aspect ne peuvent déterminer le complexe verbe + nom ou + adjectif, mais juste le verbe. C'est pour ces raisons que Ch. Clairis et al ont préféré réhabiliter le concept d'attribut et l'utiliser à la place de prédicat complexe.

Rappelons que l'objectif de la syntaxe connective est de repérer dans une langue donnée, les mécanismes et les possibilités qu'offre cette langue afin de permettre l'attribution d'une qualité ou d'une identité à un élément précis. Ces possibilités se présentent selon « *Typologie de la syntaxe connective* » sur les deux fronts syntaxique et sémantique et peuvent être schématisées comme suit

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

a)- d'un point de vue syntaxique :

Absence de verbe	Verbes connectifs et quasi-connectifs	Verbes nucléo-connectifs	Verbes non-connectifs
------------------	---------------------------------------	--------------------------	-----------------------

b)- d'un point de vue sémantique :

Verbes désémantisés ou quasi vides de sens	Verbes avec sens lexical accru	Verbes de sens plein
--	--------------------------------	----------------------

Par conséquent, notre étude repose sur deux critères de base ; le critère syntaxique et le critère sémantique qui nous permettent d'appréhender les phénomènes et les besoins sémantiques enregistrés dans le cadre de la syntaxe connective . Le critère syntaxique nous permet de différencier les verbes du point de vue de leur contribution dans l'expression de la fonction attribut, en partant d'abord des verbes spécialisés en syntaxe connective, que l'on dénomme « verbes connectifs », pour arriver à des verbes qui remplissent cette tâche avec une fréquence beaucoup moins élevée par rapport à ces derniers, qui sont en l'occurrence « les verbes non connectifs » en passant par l'intermédiaire des verbes « nucléo-connectifs », qui peuvent opérer aussi bien en syntaxe connective qu'en syntaxe nucléaire. Nous allons aussi essayé d'examiner la diathèse et la valence des verbes. Le critère sémantique lui, nous permet de différencier les verbes du point de vue de la plénitude de leur sens, en distinguant les verbes qui sont totalement dénués de sens de ceux qui ont un sens plein.

A cet effet, voilà les différentes possibilités que nous offre une langue dans le domaine de la syntaxe connective

- Connexion directe de deux termes (« degré zéro » de la connexion) ;
- Connexion par l'intermédiaire d'une unité spécifique ;
- Connexion par l'intermédiaire d'un verbe (différents cas de figures sont étudiés : verbe connectif, verbe nucléo-connectif et verbe non connectif) ;

- Connexion indiquée par un monème connecteur (avec les verbes non connectifs) ;

II- Connexion directe de deux termes (« degré zéro » de la connexion)

La connexion directe entre deux termes non-verbaux est explicitée dans *Syntaxe fonctionnelle* comme, : « *une détermination directe s'établissant entre deux monèmes ou synthèmes non verbaux sans autre procédé syntaxique que la position respective des unités* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 :214). Donc dans le degré zéro de la connexion ou la connexion directe, le processus de connexion est assuré uniquement et exclusivement par la position respective des éléments formatifs de l'énoncé en question, sans qu'un autre élément ou un autre procédé syntaxique ne puisse intervenir. Dans certaines langues, il existe plusieurs critères qui caractérisent la connexion directe.

Le premier critère est lié aux éléments qui sont employés comme noyaux centraux dans la connexion directe. Dans certaines langues, ces noyaux concernent exclusivement des nominaux. Par contre dans d'autres langues, ces mêmes noyaux concernent des syntagmes introduits par des monèmes connecteurs (soit prépositionnels soit postpositionnels).

Le deuxième critère concerne les modalités prédicatives. Dans certaines langues, le noyau central est déterminé par des modalités prédicatives. Dans d'autres, par contre, cette construction est inconcevable.

Le troisième critère est lié à la personne, la connexion directe dans certaines langues se fait uniquement avec la troisième personne. Ce même type de connexion dans d'autres n'est faisable qu'avec les noms et les adjectifs et non avec les pronoms.

II-1- La connexion directe entre un monème prédicatif et une expansion

La définition de la connexion directe, atteste que ce genre de connexion utilise comme procédé la position pour relier les deux unités concernées. Ce cas de connexion directe peut être illustré par des énoncés de ce type

(63) *drus n waman deg tala*(63)

"Peu de E. A+eau dans fontaine"

"il n'y a pas beaucoup d'eau dans la fontaine"

(64) *ddqes-is uqcic-agi* (64)

"moyen-sa E. A+enfant-cet"

"cet enfant est moyen"

(65) *widak-nni, kifkif ccyel-nsen* (65)

"ceux-là, même occupation-leur"

"ceux-là font les choses de la même manière"

Le monème prédicatif, exprime dans les exemples précédents des valeurs différentes ; quantitative pour le premier exemple, de maîtrise dans un domaine particulier dans le deuxième (mais il exprime dans d'autres cas la quantité) et enfin comparative dans le dernier exemple.

II-2-La connexion directe entre un complexe prédicatif et une expansion

La connexion directe, s'effectue dans ce cas entre un complexe ou une expression et l'expansion qui reçoit une caractérisation. Ce complexe peut être de nature syntagmatique ou de nature synthématique. Néanmoins, opérer une distinction entre syntagme et synthème peut se révéler difficile à réaliser, c'est ainsi qu'A.Martinet(1967 : 9) dit, : « *Si la frontière entre le monème et les synthèmes est, par nature, évasive, il serait très désirable que fût parfaitement nette celle qui sépare le synthème, résultant d'un choix unique parmi les ressources de la langue, et les syntagmes, combinaison qui découle de la collection d'éléments choisis indépendamment les uns des autres* ».

Donc, nous distinguerons ici entre la connexion directe qui se réalise par un syntagme et celle qui se réalise par un synthème.

II-2-1- La connexion directe entre un syntagme prédicatif et son expansion

« On désigne sous le nom de syntagme toute combinaison de monèmes dont les rapports mutuels sont plus étroits que ceux qu'ils entretiennent avec les autres éléments de l'énoncé » (A. Martinet, 1998 : 112). Le syntagme est, : « un ensemble d'unités significatives plus étroitement reliées entre elles qu'avec le reste de l'énoncé, plus, éventuellement, l'élément qui le relie à cet énoncé » (A. Martinet, 1985 : 83). Donc les syntagmes sont obtenus au même titre que les synthèmes d'ailleurs, par l'addition de deux ou plusieurs monèmes. Les rapports qui existent entre ces monèmes, sont plus au moins uniques et étroits par rapport à d'autres combinaisons dans lesquelles ils sont susceptibles d'apparaître, mais ils gardent tout de même une importante flexibilité et fluidité puisqu'ils ne sont pas stables et uniformes dans tous les contextes, et de ce fait, ces mêmes monèmes peuvent faire l'objet de substitution et de commutation en fonction des besoins sémantiques.

Les syntagmes qui sont dans un rapport de connexion directe, associent un auxiliaire de prédication et un prédicat non-verbal.

(66) *wagi, d amenzu deg warraw-is*(66)

"celui-là, c'est premier parmi E.A+ enfants-ses"

"celui-là est le premier de ses enfants"

(67) *nekk, d afsih seg Wat-Jennad* (1) (M. Mammeri, 2001: 142)

"moi, c'est poète de E. A + ait-Jennad"

"poète des Ait-Jennad"

(68) *yur-i adrum, d akeddab*(2) (M. Mammeri, 2001:170)

"chez-moi parti, c'est monteur"

"j'ai des partisans infidèles"

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

(69) *taddart-agi, d tawrirt*(67)

"village-ce, c'est taourirt"

" ce village s'appelle Taourirt"

Comme l'illustre les exemples ci-dessus, le syntagme prédicatif non-verbal avec l'auxiliaire de prédication « d », établit la connexion directe avec l'expansion caractérisée, pour concrétiser les différents rapports sémantiques envisagés en syntaxe connective. Ainsi le premier exemple représente le rapport de classification d'une entité dans un ensemble donné. Le deuxième exemple représente le rapport de présentation d'un élément. Le troisième exemple de son côté, représente l'attribution d'une qualité à une entité donnée. Pour ce qui est du dernier exemple, il permet d'identifier un élément par rapport à d'autres éléments semblables. Une autre construction présente le même comportement que celle que nous venons de voir, mais cette fois-ci avec quelques restrictions sémantiques. En effet, sa faculté sémantique est loin d'égaliser celle avec l'auxiliaire de prédication « d », elle associe l'auxiliaire de prédication « n » avec un prédicat.

(70) *lebsel-agi, n tmurt*(68)

"ognon-ce, de terre"

" cet ognon est cultivé à la campagne" (ça sous-entend qu'il n'a pas été entretenu par des produits chimiques)

(71) *axxam-agi, nney* (69)

" maison-cette, nous"

"cette maison est à nous"

(72) *aman-agi, n da* (70)

" eau-cette, de là"

" cette eau est puisée de cet endroit"

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

Le premier exemple concrétise le rapport d'identification. Pour ce qui est de la possession, elle est assurée par le deuxième exemple, mais avec un pronom affixe qui peut jouir des mêmes prérogatives que le syntagme prédicatif non-verbal avec l'auxiliaire de prédication « n ». Et enfin le troisième exemple, qui rend compte du rapport de localisation.

Il existe par ailleurs d'autres constructions qui combinent les auxiliaires « am, anect n » avec un prédicat dans une perspective de qualification. Mais elle n'est pas explicitée d'une manière formelle en comparaison des deux premières constructions.

(73) *aqcic-agi, am uzger* (71)

"enfant-cet, comme E.A + bœuf"

"cet enfant est comme un bœuf"

(74) *ikerri-agi, anect n userdun*(72)

"mouton-ce, la taille de E.A+ mulet"

"ce mouton fait la taille d'un mulet"

Effectivement, ce genre d'énoncés peut exprimer la comparaison, mais ils expriment par la même occasion l'attribution d'une qualité à l'élément qualifié, car si du point de vue théorique on se penchera vers la première hypothèse, il n'en demeure pas moins que la deuxième hypothèse impose son importance. En effet, si nous prenons en considération le contexte d'énonciation, nous percevrons d'emblée que l'énonciateur a l'intention d'établir une comparaison, mais aussi d'attribuer une qualité au sujet sur lequel il parle.

Une autre forme de connexion directe qui vise à localiser, présenter ou prouver l'existence d'une entité à l'intérieur d'un énoncé, nécessite de faire appel à un présentatif au rôle de prédicat qui permettrait de former et de formuler ce type d'énoncés

(75) *ha-t-an baba*(73)

"voici-le+ P.D. mon père"

"voici mon père"

(76) *aql-i sdat uxxam-is* (74)

"suis-je devant E.A+ maison-sa"

"je suis devant sa maison"

Les présentatifs « ha » et « aql » eux, peuvent concrétiser deux rapports sémantiques. Le premier sert à localiser ou à présenter quelqu'un ou quelque chose. Le deuxième se limite dans l'exemple précédent à la localisation d'un élément précis dans l'énoncé.

II-2-2- La connexion directe entre un syntème prédicatif et son expansion

La syntaxe connective peut opérer également dans une langue, et matérialiser l'attribution ou l'identification d'une entité en utilisant un syntème qui remplit cette fonction au même niveau qu'un monème simple. Donc le syntème selon A. Martinet (1985 :37) est, : « *un signe linguistique que la commutation révèle comme résultant de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se comporte vis-à-vis des autres monèmes de la chaîne comme un monème unique* ».

Ce qui suppose qu'un complexe quelconque pour prétendre au statut de syntème, il doit satisfaire deux critères : le premier, il doit être considéré comme un élément à part entière et doit disposer de toutes les compatibilités « *des monèmes d'une certaine classe* » (A. Martinet, idem : 37), c'est-à-dire, les mêmes compatibilités avec les éléments de la classe à laquelle il appartient. Le deuxième critère consiste à ne pas entretenir d'autres types de rapports avec d'autres éléments en dehors des éléments qui le constituent, : « *un syntème, c'est-à-dire une unité dont aucun des éléments composants ne peut être déterminé indépendamment du reste.* » (A. Martinet, 1988 : 63).

Donc les syntèmes aussi en syntaxe connective, pour fonctionner dans un rapport de connexion directe comme des attributs caractérisant l'élément dont on parle, ils sont tributaires de la présence de deux ou plusieurs monèmes qui entretiennent des rapports très étroits, des relations conjointement liées, et n'acceptent aucune substitution ou intrusion externe, à défaut de cela, le syntème n'est plus en vigueur et deviendra par conséquent un syntagme. Contrairement aux syntagmes, les syntèmes

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

fonctionnent comme une seule entité, un seul élément et remplissent une seule obligation syntaxique. A titre d'illustration, nous retenons les exemples suivants :

(77) *axxam-agi anect-ila-t*(75)

" maison-cette immense-le "

" cette maison est grande "

(78) *ack-it uxxam-agi* (76)

" bon-le E.A+maison-cette "

" cette maison est belle "

Dans les exemples précédents, la position du syntème n'a point de pertinence sur le sens de l'énoncé, à ce titre il peut être antéposé ou postposé par rapport à son expansion nominale, sans que le sens générale de l'énoncé ne soit modifié ou détruit.

Il convient de noter que le rapport qui s'établit entre les éléments constitutifs d'une connexion directe est un rapport particulier. En effet, la théorie impose que l'expansion, du fait de son caractère secondaire dans la phrase, se rapporte au prédicat, donc par conséquence, elle le détermine. Or le rapport qui unit l'expansion qualifiée et le prédicat non-verbal est tout autre ; c'est ce dernier qui se charge, contre toute attente, d'explicitier et d'apporter un complément d'information à l'expansion. La rigueur scientifique, veut que l'on établisse une frontière entre la syntaxe et la sémantique (qui est un facteur imprévisble, donc difficile à saisir et à manier). Mais dans ce cas précis, il serait pour le moins difficile de le faire, car la connexion qui s'établit en syntaxe connective est une connexion sémantique, justifiée par des critères syntaxiques, c'est ce qui complique la description de cette branche syntaxique.

III-La connexion par l'intermédiaire d'un verbe

Si le verbe est un élément indispensable en syntaxe nucléaire, la syntaxe connective, comme il a été dit jusqu'ici dispose de plusieurs procédés permettant la connexion syntaxique entre deux éléments non-verbaux, rendant compte des différents rapports sémantiques qui découlent de ces constructions. La connexion peut être, comme nous venons de le voir jusqu'ici, directe, sans l'intervention du verbe, mais il n'en demeure pas moins que le verbe occupe aussi une place importante dans le domaine de la syntaxe connective, son rôle est défini ici comme servant de pont pour faciliter la connexion entre un sujet et son attribut.

III-1-La connexion par l'intermédiaire d'un verbe connectif

On désigne par les verbes connectifs *stricto sensu*, les verbes spécialisés en syntaxe connective, ces verbes connaissent en syntaxe nucléaire une fréquence d'emploi très faible et requièrent dans des constructions connectives une fonction attribut comme fonction spécifique, obligatoirement exprimée. Les verbes connectifs nécessitent la présence de deux éléments qui les déterminent syntaxiquement ; ces éléments sont le sujet (c'est-à-dire l'indice de personne) et l'attribut qui créent une relation spécifique et forte, qui se conforte par l'accord en genre et en nombre. Le signifié de cette fonction indique sur l'axe syntagmatique la connexion entre le terme assumant la fonction attribut et le terme assumant la fonction sujet.

Il y a lieu de signaler que les verbes connectifs en langue française, connaissent une fréquence d'utilisation assez élevée dans la langue ; c'est cette utilisation qui a induit un processus de désémantisation qui a évolué au fil du temps jusqu'à, enlever complètement pour certaines unités leurs sens initiaux et en modifier ceux des autres. Et ce processus à son tour, a donné naissance à un continuum qui part de verbes quasiment vides de sens, pour arriver à des verbes qui se caractérisent par une charge sémantique plus importante.

Pour la même langue toujours, la plupart des verbes connectifs sont des verbes d'état comme « être », « sembler », « paraître », « avoir l'air »,...etc. Pour le cas du kabyle, ils ne se présentent pas avec la même aisance que ceux du français, où la contenance sémantique suffit parfois à elle seule, à les identifier en tant que tels. En

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

effet, nous avons identifié un nombre limité de verbes, qui peuvent prétendre à cet emploi, du fait qu'ils proviennent d'une origine arabe, donc par conséquent, leur fréquence d'utilisation en syntaxe nucléaire n'est pas vraiment significative, et qui nécessitent aussi un usage obligatoire de la fonction attribut presque dans tous les contextes.

(79) *netta, idha-d d aqcic* (77)

"lui, il+s'avérer+ P+P.D. c'est enfant"

"lui, il s'est avéré n'être qu'un enfant"

(80) *isbeh-d d aceṭṭiḍ seg tawla* (78)

"il+se réveiller+P+P.D. c'est vêtement de fièvre"

"il s'est réveillé dépourvu de toute force à cause de la fièvre"

Une fois de plus, l'usage de ces verbes en syntaxe nucléaire n'est pas vraiment imposant, mais en syntaxe connective leur fréquence d'utilisation est beaucoup plus significative. D'autant plus que l'expansion attribut est une expansion spécifique, sa détermination porte sur le sujet et elle est nécessairement exprimée, son absence impliquerait systématiquement une déformation au niveau du sens, ce qui rend l'énoncé concerné incomplet du point de vue syntaxique et sémantique. Sans oublier également la valence de ces verbes, en effet, ces verbes sont bivalents. Ceux-là sont autant de critères qui nous permettent d'identifier les verbes connectifs.

Un autre cas controversé, et qui illustre les difficultés d'analyse auxquelles nous avons fait référence dans l'introduction générale, sera présenté. En effet, nous aurons affaire à des verbes qui transcendent les frontières établies entre les différents types de verbes, et qui fonctionneront, et cela selon les contextes, tantôt comme des verbes connectifs (si nous pouvons nous permettre de les qualifier ainsi), tantôt comme des verbes non connectifs. Ces verbes sont en l'occurrence « qqim » et « uyal ». Cette difficulté est relative à leur emploi en tant que verbes connectifs, du fait qu'ils connaissent un degré d'utilisation assez important en syntaxe nucléaire, mais nous avons jugé qu'ils adoptent un emploi connectif comme verbes connectifs dans les exemples suivants

(81) *yeqqim uqerru-k d aferdas*(79)

"il+s'asseoir+P E.A+ tête-ta c'est chauve"

"ta tête est restée chauve"

(82) *yuyal uerqub d asuki*(80)

"il+repartir+P E.A+champ c'est jachère"

"le champ est devenu une jachère"

C'est ainsi que l'expansion attribut est une expansion spécifique, nécessairement exprimée, à défaut de cela, le sens de l'énoncé sera détruit. L'usage de ces verbes avec le sens de *rester* pour « qqim » et *devenir* pour « uyal » qui n'est pas leurs sens premiers, corrobore davantage l'hypothèse selon laquelle les verbes connectifs, du fait de leur fréquence d'utilisation dans la langue, qui est importante subissent un changement de sens ou perdent complètement leurs sens. Donc, il y a de fortes chances que ces verbes sont sujets d'un début de processus de désémentation. Quoique cette hypothèse reste au stade de présomption en l'absence de preuves pour la soutenir.

Ou nous pouvons également opter pour une autre solution, celle de les considérer comme des verbes homonymes, une solution proposée par R. Achour (2017 : 232), qui stipule que nous avons affaire à deux verbes différents, ils sont des verbes connectifs lorsqu'ils sont utilisés avec le sens de *rester* et *devenir*, et ils sont nucléaires lorsqu'ils sont employés avec le sens de *s'asseoir* et *repartir*.

Un autre verbe qui présente le même comportement que ceux précités est « yella »

(83) *netta lawan-nni, yella d aqcic* (81)

"lui moment-là, il+être+P c'est enfant"

"lui à ce moment-là, il était un enfant"

Syntaxiquement parlant, ce verbe dispose de toutes les caractéristiques syntaxiques des verbes connectifs ; il est bivalent, il implique l'expansion attribut comme expansion spécifique, il s'accorde en genre et en nombre avec l'attribut. Mais

ce verbe n'est pas propre aux constructions connectives, il véhicule également des constructions nucléaires, et d'une manière très importante.

Il est difficile donc de soutenir l'hypothèse de l'existence de verbes spécialisés en syntaxe connective en kabyle (nous entendons par là, des verbes qui appartiennent au domaine proprement kabyle), du fait que les données empiriques ne fournissent pas de verbes qui répondent aux propriétés aussi bien syntaxiques que sémantiques, qui caractérisent ce genre de verbes. En effet, comme nous l'avons constaté, si les données syntaxiques sont présentes, nous ne pouvons pas dire de même des données sémantiques.

III-2- La connexion par l'intermédiaire d'un verbe nucléo-connectif

Contrairement aux verbes connectifs qui n'ont qu'une participation réduite et même quasi-inexistante en syntaxe nucléaire, les verbes nucléo-connectifs participent aussi bien à la syntaxe nucléaire qu'à la syntaxe connective. Les verbes nucléo-connectifs sont des verbes bivalents ou trivalents qui se caractérisent par un changement de comportement en présence de l'expansion attribut ; ce changement de comportement se manifeste par un changement d'orientation du verbe (ou une alternance de diathèse), et un changement de sens impliquant une modification de la valence. Ce changement de comportement se manifeste différemment en passant d'une position à une autre ; c'est ainsi que dans le premier cas, l'élément en fonction d'attribut détermine le "sujet", et dans le deuxième, ce même élément détermine l'objet (c'est ce qu'on appelle fréquemment attribut de l'objet). Donc les verbes nucléo-connectifs impliquent une présence obligatoire du "sujet" lorsque le verbe subi un changement d'orientation, et une présence obligatoire de l'objet lorsque le verbe subi un changement de valence. Les verbes nucléo-connectifs servent également de pont, pour connecter soit un "sujet" et son attribut, soit un objet et son attribut.

III-2-1- Les verbes nucléo-connectifs avec un changement d'orientation

« *Par orientation on désigne le fait que, dans un énoncé donné, le procès est considéré du point de vue d'un des participants régis, parmi les autres.* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 197). L'orientation est donc un moyen, offert par la

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

langue au locuteur afin de lui permettre d'orienter ou de dériver le procès vers l'un des participants. Nous avons dans l'orientation une voix active, qui dirige le procès vers le sujet, et une voix passive, qui dirige le procès vers l'objet. Pour ce qui est du kabyle, le syntagme prédicatif verbal ne porte aucune marque indiquant l'orientation du verbe (sauf dans le cas d'intégration des modalités d'orientation dérivationnelles), il pose uniquement l'existence d'un fait d'expérience. L'indice de personne se charge d'attribuer cette expérience à une réalité extérieure au syntagme verbal. Le changement de comportement de ces verbes face à l'expansion attribut se manifeste par un changement d'orientation ou de diathèse du verbe. A cet effet, ces verbes lorsqu'ils sont à la voix active, l'attribut détermine l'objet, mais lorsque ces mêmes verbes enregistrent une modification de diathèse et deviennent à la voix passive, ils connaissent un comportement similaire à celui des verbes connectifs, et l'expansion attribut déterminera donc le " sujet ".

Il est important de noter par ailleurs que la manifestation de la voix en kabyle ne se présente pas de la même façon que celle du français. En effet, celle-ci en langue française est enregistrée dans l'énoncé par une réorganisation des éléments constitutifs de ce dernier, mais en kabyle l'expression de la voix est marquée par une variation formelle opérée sur le verbe, et les variations qu'on constate le plus souvent pour la voix passive consistent en la préfixation de « ttwa, mm, nn », mais il arrive parfois qu'un verbe garde la même forme et ne change pas, aussi bien à la voix active qu'à la voix passive, ces verbes sont appelés par S. Chaker (1983) verbes mixtes ou symétriques ; ceux-ci constituent un stock assez important en kabyle. Ce sont les verbes qui ne distinguent pas de forme particulière correspondant à une orientation particulière.

Des énoncés de la syntaxe connective avec des verbes nucléo-connectifs caractérisés par un changement d'orientation peuvent être sous cette forme

(84) *tura deg uqerru-is anect-ila-tt* (82)

" elle+écrire+P dans E.A.+tête-sa immense-la "

" cette grosse calamité lui est destinée "

(85)*yemmeččwayla-s d aksum* (83)

"il+P.O.D+manger+P E.A.bien-son c'est viande"

"ses biens ont été échangés pour un morceau de viande"

(86)*yettwattef gma-s d amehbus* (84)

"il+P.O.D+saisir+P frère-son c'est prisonnier"

"son frère est détenu prisonnier"

(87)*tegzem tasa-w d ticrihin* (85)

"elle+découper+P foie-mon c'est morceaux"

"je compatissais à sa douleur"

(88)*tennebra tmeṭṭut-is d timennifrit* (86)

"elle+P.O.D+relacher+P E.A+femme-sa c'est accouchée"

"sa femme a été répudiée alors qu'elle se remettait d'un accouchement"

(89)*ass-nni, tejmel-d taddart d agraw*(87)

"jour-là, elle+rassemble+P+P.D village c'est groupe"

"ce jour-là, le village s'est réuni en groupe"

Il faut noter que ces verbes ont une présence assez importante en syntaxe nucléaire, exprimant des énoncés dotés de participants actifs et dynamiques qui contribuent à l'accomplissement d'un procès, en assumant des rôles sémantiques différents. Mais leur fréquence de participation en syntaxe connective ne peut également être négligée, car comme le montrent les exemples précédents, ces verbes répondent aux critères d'identification d'une construction connective avec verbe nucléo-connectif. Donc, dans les énoncés que nous venons de voir ci-dessus, les verbes sont bi-valents, l'expansion attribut est une expansion spécifique nécessairement exprimée, elle détermine le sujet au même temps que le verbe est à la voix passive. Mais si le verbe change de diathèse, l'attribut déterminera l'objet, et nous allons avoir donc les énoncés suivants

(90)*yura-tt deg uqerru-is anect-ila-tt*(88)

"il+écrire+P-la dans E.A+tête-sa immense-la"

"c'est lui qui a provoqué cette grosse calamité"

(91)*yečča ayla-s d aksum*(89)

"il+manger+P bien-son c'est viande"

"il a échangé ses biens pour un morceau de viande"

(93)*yettef gma-s d amehbus*(90)

"il+saisir+P frère-son c'est prisonnier"

"il a capturé son frère comme prisonnier"

(94)*yegzem tasa-w d ticrihin*(91)

"il+découper+P foie-mon c'est morceaux"

"je compatis à sa douleur"

(95)*yebra i tmeṭṭut-is d timennifrit* (92)

"il+relacher+P pour E.A+femme-sa c'est accouchée"

"il a répudié sa femme alors qu'elle se remettait d'un accouchement"

(96)*ass-nni, ijmel-d taddart d agraw* (93)

"jour-là, il+rassemble+P-P.D village c'est groupe"

"ce jour-là, il a réuni le village en groupe"

Il ya lieu de mentionner que l'inventaire des verbes nucléo-connectifs avec changement d'orientation est loin d'être exhaustif, donc il existe bien d'autres verbes qui se caractérisent par le même comportement, et les mêmes critères que ceux que nous venons de citer.

III-2-2- Les verbes nucléo-connectifs avec changement de valence

A la suite du linguiste L. Tesnière « *le terme valence désigne la capacité d'un verbe à régir (admettre ou impliquer) un certain nombre d'expansions nominales pour former un énoncé correct du point de vue syntaxique et sémantique.* » (D.Costaouec et F. Guérin, idem : 169). Donc le nombre d'expansions nominales nécessaires pour une formation correcte d'un énoncé du point de vue syntaxique et sémantique, est requise par la valence du verbe. Et celle-ci diffère en passant d'un verbe à un autre.

Ce type de verbes impliquent nécessairement la présence d'un attribut, afin de compléter et même parfois modifier le sens de l'énoncé, pour que ce dernier rentre dans une construction connective. Ce qui les distingue des nucléo-connectifs avec changement d'orientation, est le fait qu'ils subissent en présence de l'attribut une modification au niveau du sens et au niveau de la valence. Donc l'expansion attribut est par conséquent une expansion spécifique exigée par la valence du verbe, mais qui détermine cette fois-ci l'objet et non le sujet, et cette détermination est obligatoire car il arrive qu'un énoncé garde un sens malgré l'absence de l'attribut. La tâche de ce dernier consiste alors à maintenir l'existence de l'énoncé en question en syntaxe connective. Pour définir les verbes nucléo-connectifs avec changement de valence et saisir les critères qui les distinguent des autres verbes, Ch. Clairis et ses collaborateurs(2005 : 29) disent, : « *Ce qui caractérisent ce type de verbes et les distinguent du type élire³est le fait que pour être déterminés par un élément en fonction attribut, ils subissent un changement de sens et une modification de valence* ». Donc, pour résumer, le changement de comportement de ces verbes face à l'expansion attribut se manifeste par un changement de sens et un changement de valence. Et ils apparaissent dans des constructions comme les suivantes

(97)*terra axxam-is d azedgan*(94)

" elle+mettre+P maison-sa c'est propre "

" elle a rendu sa maison propre "

³Elire est considéré en langue française comme un verbe nucléo-connectif avec changement d'orientation

(98) *tga-d imensi d azidan* (95)

"elle+préparer+P+P.D diner c'est délicieux "

"elle a préparé un diner délicieux "

(99) « *leerrttlusun-t d ajellab* »(3) (M. Mammeri, 2001 : 170)

" approbre envelopper+A.I+ils-le c'est manteau "

"enveloppés du manteau de l'approbrë"

(100) *iğeel-it d ameqqran* (96)

"il+croire+P-le c'est grand "

"il a crû qu'il était grand "

(101) *sebbaben-as tacmat anect-ila-tt* (97)

"P.O.D+faire porter+P+ils-lui honte immense-la "

"on l'a couvert d'une grande honte "

(102) *yeğğa mmi-s d aqcic* (98)

"il+laisser+P fils-son c'est enfant "

"son fils n'était qu'un enfant lorsqu'il est parti "

Les verbes qui figurent dans les phrases précédentes sont bivalents en syntaxe nucléaire, mais régissent, dans les constructions ci-dessus qui relèvent de la syntaxe connective, trois expansions. Ce changement de valence pour ces verbes est un critère indispensable en syntaxe connective. Ils impliquent dans ces structures l'expansion attribut comme expansion spécifique, qui détermine l'objet et qui complète ces énoncés du point de vue sémantique.

Il convient de noter que dans le dernier exemple, pour ne citer que lui, l'expansion attribut est obligatoire pour maintenir l'existence de l'énoncé en syntaxe connective, mais sa suppression ne rendra pas l'énoncé dénué de tout sens, mais le message communiqué sera nuancé du point de vue sémantique, et fera rentrer l'énoncé dans une construction nucléaire du point de vue syntaxique.

(103) *yeğğa mmi-s* (99)

"il+laisser+P fils-son"

"il a laissé son fils"

III-3- La connexion par l'intermédiaire d'un verbe non connectif

On définit les verbes non connectifs comme les verbes les moins spécialisés en syntaxe connective, ils connaissent un degré d'utilisation très élevé en syntaxe nucléaire contrairement à la syntaxe connective, où ils sont utilisés avec une fréquence beaucoup moins importante qui se limite à certains contextes particuliers. Les verbes non connectifs sont pour la plupart des verbes de mouvement, qui régissent une expansion attribut comme expansion facultative qui détermine le "sujet"; sa présence est facultative dans la mesure où son omission ne détruira pas l'énoncé dans sa totalité, ce dernier gardera bien un sens mais il rentrera dans une construction nucléaire. A l'instar des autres verbes que nous avons vus antérieurement, les verbes non connectifs servent de pont entre l'attribut et son sujet qui s'accordent en genre et en nombre. Dans d'autres langues comme le français, on distingue entre les verbes non connectifs qui nécessitent l'usage d'un monème connecteur, et d'autres verbes non connectifs qui sont utilisés sans monème connecteur. Les non connectifs apparaissent dans des contextes comme les suivants

(104) *netta, yeffey-d d ṭ̣bib* (100)

"lui, il+sortir+P+P.D c'est médecin"

"il est sorti médecin (de l'université)"

(105) *mmi-s, yekker-d d acawrar* (101)

"fils-son, il+se lever+P+P.D c'est travailleur"

"son fils était travailleur"

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

(106)*yelha d asalas* (102)

"il+être bon+P c'est pilier"

"il est bon comme pilier"

(107)*yemmut uqcic d amec̣tuḥ*(103)

"il+décéder+P E.A+enfant c'est petit"

"un petit enfant est décédé"

(108)*teddad tislit* (104)

"elle+emmener+P c'est mariée"

"elle s'est mariée"

Les verbes présents dans les constructions ci-dessus sont pour la plupart des verbes de mouvement, qui connaissent une fréquence d'utilisation très élevée en syntaxe nucléaire, mais en syntaxe connective, leur usage est limité à certains contextes, où le locuteur fait appel à ce genre de verbes pour satisfaire des besoins communicationnels particuliers. Ils sont monovalents en syntaxe nucléaire, mais deviennent bivalents en syntaxe connective, et régissent une expansion attribut comme expansion facultative déterminant le "sujet"; son expression maintiendrait donc les énoncés en syntaxe connective, mais son omission fera rentrer les énoncés dans des constructions nucléaires. C'est là une caractéristique supplémentaire des verbes non connectifs qui permet de les différencier des autres types de verbes.

Pour rappel, nous avons vu précédemment dans la partie consacrée aux verbes connectifs, des verbes qui peuvent être identifiés comme des verbes connectifs, et cela avec le sens de *rester* pour « qqim » et le sens de *devenir* pour « uyal », mais aussi comme des verbes non connectifs, et cela avec le sens de *s'asseoir* et le sens de *repartir* en gardant le même ordre.

(109)*yeqqim d asemmaḍ yer lkanun*(105)

"il+s'asseoir c'est froid à être"

"il s'est assied tout froid devant l'âtre"

(110) *iruh-d yeččur, yuyal d ilem*⁴

"il+venir+P+P.D il+ compléter+P, il+repartir+P c'est vide"

"il est venu complet, il est reparti vide"

Les deux verbes que l'on vient d'illustrer avec des exemples véhiculent un sens nucléaire, mais l'introduction de l'expansion attribut leur permet d'entrer dans une autre construction, qui est la construction connective.

IV- A propos des connecteurs en kabyle

L'étude menée dans l'ouvrage « *Typologie de la syntaxe connective* » a rendu compte de l'existence d'un certain nombre de connecteurs, dont la tâche consiste à établir la connexion entre l'attribut et l'élément en fonction de "sujet" ou d'objet. Donc, ces connecteurs figurent en français, en turque, en russe et même en arabe marocain...,etc. Pour ce qui est du kabyle, nous sommes parvenus à la conclusion qu'il n'existe pas de connecteurs assignés à cette tâche. Car au cours de notre analyse, nous n'avons pas été confronté à des éléments qui remplissent les conditions requises par les connecteurs. Nous avons été tenté dans un premier temps de considérer le « d » qui accompagne le prédicat non-verbal comme connecteur, mais nous avons conclu que ce « d » sert d'actualisateur pour le prédicat ou le prédicatoire, par conséquent il ne peut pas assumer le rôle d'actualisateur et la fonction de connecteur à la fois. De plus, cet élément ne se conforme pas à la définition des connecteurs, qui dit que, : « *Les connecteurs sont des monèmes ou des synthèmes qui instaurent une relation entre deux autres unités.* » (D. Costaouec et F. Guérin, 2007 : 163).

V-La structure de la phrase kabyle en syntaxe connective

On distingue généralement deux types de phrases connectives en kabyle

V-1- La phrase connective non-verbale

Elle se présente en générale sous deux formes

⁴ l'exemple ci-dessus ne figure pas dans notre corpus, il nous a été proposé par notre directeur de thèse.

V-1-1- Indicateur de thème + noyau central

(111)*taddart-agi, d tawrirt* (67)

"village-ce, c'est taourirt"

"ce village s'appelle Taourirt"

V-1-2- noyau central + expansion référentielle

(112)*ack-it uxxam-agi*(76)

"bon-le E.A+ maison-cette"

"cette maison est belle"

V-2- La phrase connective verbale

La phrase connective verbale se présente également sous deux formes

V-2-1- Noyau central + expansion référentielle + attribut

(113)*yeqqim uqerru-k d aferdas*(79)

"il+s'asseoir+P E.A+tête-ta c'est chauve"

"ta tête est restée chauve"

V-2-2- Indicateur de thème + noyau central + attribut

(114) *netta, idha-d d aqcic* (77)

"lui, il+s'avérer+P+P.D. c'est enfant"

"lui, il s'est avéré n'être qu'un enfant"

VI-Rôle et fonctions syntaxiques des éléments constitutifs d'une phrase connective

Au même titre que la syntaxe nucléaire où l'exclusivité prédicative relève du ressort du verbe, des constructions de la syntaxe connective peuvent avoir pour noyau central un verbe. En effet, même en syntaxe connective le rôle de noyau

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

prédicatif est réservé au verbe lorsque celui-ci est présent dans l'énoncé (présentant bien entendu les caractéristiques connues du prédicat). C'est ainsi que le rôle de noyau prédicatif est consacré au verbe connectif dans des constructions connectives à verbes connectifs. Le substantif lui, occupe la fonction d'expansion référentielle explicitant l'indice de personne (qui assume la fonction de sujet) lorsqu'il vient après le noyau central, mais lorsqu'il est antéposé par rapport à ce dernier, il assume la fonction d'indicateur de thème. Pour ce qui est du prédicatoïde, il assume la fonction d'attribut.

Nous avons vu antérieurement des énoncés où le noyau central est un élément non-verbal, présentant une construction similaire à celle que nous venons de voir comme prédicatoïde. En effet, cette position est permise lorsque nous avons affaire à une proposition simple régie par une construction pareille qui fait office de prédicat, ou dans une proposition complexe régie par un rapport de coordination entre les deux prédicats. Mais dans le cas échéant, c'est un rapport de subordination qui s'établit entre le prédicat et le prédicatoïde, ôtant ainsi la possibilité au prédicatoïde d'occuper la position principale, celle de noyau prédicatif en l'occurrence.

VII-Le statut de fonction syntaxique de l'attribut

Ayant comme appui la notion de fonction syntaxique bien définie dans le premier chapitre, et se basant sur les définitions des différents linguistes, afin de comprendre les propriétés syntaxiques que doit présenter un rapport entre deux monèmes ou deux synthèmes (et non deux syntagmes), pour qu'on puisse parler de fonction syntaxique. A la suite de Ch. Clairis, qui dit qu'une fonction est une « *Unité linguistique, qui permet de spécifier le type de détermination entre deux unités significatives pouvant entretenir entre elles plus d'un seul type de rapport et dont l'une assume l'emploi de noyau central (prédicat) ou de prédicatoïde (noyau central de la proposition subordonnée)* » (R.Achour, 2017 :62).

Donc pour reprendre la présentation de Ch. Clairis, une fonction syntaxique est un rapport de détermination qui unit deux unités significatives, dont l'une d'elle assume le rôle de prédicat ou de prédicatoïde. Dans le même cadre, on parle de fonction syntaxique, lorsque les deux unités mises en relation entretiennent

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

entre elles plus d'un seul type de rapport, le rapport observé constitue par conséquent le signifié de cette fonction, ce signifié va de paire avec un signifiant, qui est indiqué pour sa part, soit par la position du monème assumant la fonction, soit par une variation formelle qui s'opère sur ce monème ou par un fonctionnel qui se charge de l'introduire.

Pour ce qui est de la fonction attribut, en l'absence d'un fonctionnel ou d'une variation formelle qui permet de l'identifier, c'est la position qui se charge d'indiquer son signifiant. En effet, le monème assumant la fonction attribut est toujours postposé par rapport à son noyau prédicatif. De l'autre côté, nous avons le signifié de cette fonction, qui est le rapport ou la valeur exprimée par le monème qui la véhicule ; cette valeur peut être la qualification, l'identification, la classification, la localisation...,etc.

Donc suite à la lumière apportée sur les faits traités précédemment, nous avons conclu que la syntaxe connective est bien présente en kabyle, se distinguant de la syntaxe nucléaire en traitant des énoncés et faits linguistiques qui échappent à l'examen de ce type de syntaxe. Pour satisfaire les besoins communicationnels de qualification, de classification, d'identification et même de présentation et de localisation d'une entité par rapport à d'autres entités semblables, la syntaxe connective dispose de plusieurs ressources, et fait appel à des éléments d'ordre verbal ou non-verbal pour parvenir à ces fins.

Pour ce qui est de la syntaxe connective non-verbale, elle se présente d'abord sous forme d'une connexion directe entre deux monèmes non-verbaux concrétisant les rapports sémantiques cités un peu plutôt ; cette connexion directe peut s'effectuer entre un monème prédicatif et son expansion, comme elle peut s'effectuer entre un syntagme ou un syntème prédicatif et leurs expansions, et cela par l'unique position qu'ils occupent, sans qu'ils fassent intervenir un autre élément ou un autre procédé syntaxique pour assurer cette connexion.

La syntaxe connective verbale occupe aussi une place importante dans le domaine de la syntaxe connective kabyle, elle s'étend sur plusieurs types de verbes qui sont notamment les verbes connectifs, nucléo-connectifs et non connectifs qui diffèrent aussi du point de vue de leur charge et contenance sémantique. La connexion

Deuxième chapitre: Typologie de la syntaxe connective

syntactique s'effectue cette fois entre un " sujet " ou un objet et son attribut par l'intermédiaire d'un verbe, on distinguera à cet effet trois types de verbes

Les verbes connectifs, sont les verbes qu'on considère comme spécialisés en syntaxe connective, leur fréquence d'emploi dans ce domaine est très élevée et requièrent nécessairement la présence de l'expansion attribut comme expansion spécifique. Ils se caractérisent par une charge sémantique moins importante que les autres types de verbes. Pour le cas du kabyle, mis à part les quelques cas relevés, justifiés soit par leur origine, soit par le principe d'homonymie, nous sommes parvenus à la conclusion qu'il n'existe pas de verbe remplissant cet emploi en présentant les conditions syntaxiques et sémantiques requises par ce type de verbes.

Les verbes nucléo-connectifs sont des verbes qui participent aussi bien à la syntaxe nucléaire qu'à la syntaxe connective. Ils se caractérisent par un changement de comportement en présence de l'attribut, ce changement de comportement se manifeste par un changement d'orientation du verbe, et un chargement de sens impliquant une modification de la valence. Ce type de verbes est bien présent en kabyle, conditionné par la voix, la détermination de l'attribut porte sur le sujet lorsque le verbe est à la voix passive, mais elle porte sur l'objet lorsque ce même verbe est à la voix active, modifiant par la même occasion la valence de ce verbe.

Les verbes non connectifs sont les moins spécialisés en syntaxe connective. Ils sont pour la plupart des verbes de mouvement qui connaissent un degré d'utilisation bas en syntaxe connective, mais beaucoup plus important en syntaxe nucléaire. L'expansion attribut pour ces verbes est facultative, mais son omission donnerait à l'énoncé un autre sens et le fera rentrer dans un autre type de construction, qui est la construction nucléaire.

La langue s'actualise avec une structure linéaire qui combine des monèmes et des unités significatives à des fins sémantiques et communicatives. L'assemblage et la combinaison de ces monèmes n'est pas faite de manière arbitraire, mais elle obéit à un ensemble de rapports qui créent une hiérarchisation entre les éléments constitutifs de chaque phrase, l'étude de ces rapports est assurée par un domaine d'étude qui s'intitule *la syntaxe*. La portée de ce domaine syntaxique garantit la prise en charge des différents rapports à même d'assurer une succession logique et cohérente des monèmes, afin que le receveur puisse interpréter correctement le contenu du message transmis. La langue met à la disposition du locuteur des procédés qui lui permettent de produire des énoncés de façon efficiente, parmi ces procédés, nous comptons la spécialisation syntaxique des unités linguistiques, et le comportement partagé par ces mêmes unités.

La qualification de *système* attribuée à la langue suppose que celle-ci met en œuvre les différents rapports que nous ne cessons de répéter. Ces rapports sont en nombre de trois ; la subordination comme un rapport de dépendance, la coordination comme un rapport d'équivalence, enfin, l'apposition qui mêle à la fois la dépendance et l'équivalence.

L'objet d'étude de la syntaxe est la phrase, celle-ci s'organise autour d'un prédicat (ou d'un noyau central) qui est l'élément central de toute construction phrastique, et qui est au cœur de toutes les déterminations syntaxiques puisqu'il est déterminé par toutes les unités, alors que lui ne détermine aucune autre unité. On distingue entre deux prédicats ou syntagmes prédicatifs selon la terminologie de S. Chaker (1983) ; un syntagme prédicatif verbal, qui associe un prédicat verbal actualisé par l'indice de personne. Et un syntagme prédicatif non-verbal qui associe pour sa part un prédicat non-verbal et un auxiliaire de prédication qui peut être spécifique ou non spécifique. Cela sans faire également l'économie des synthèmes et monèmes prédicatifs qui peuvent être de natures diverses. Ces prédicats fonctionnent comme tels dans des phrases simples. Cependant, on peut rencontrer une autre forme qui a toutes les propriétés syntaxiques d'un prédicat, mais qui ne peut pas prétendre à ce statut du fait qu'elle est dépendante d'un autre prédicat. Cette autre forme est connue sous le nom de *prédicatoïde*, on la retrouve dans une phrase complexe, fonctionnant comme noyau central d'une proposition subordonnée, qui est conditionnée dans son apparition par une proposition principale.

Le prédicat dans sa relation avec les autres constituants oppose deux types d'expansions ; d'une part les expansions qui relèvent de la zone centrale (impliquées par le schème actanciel du verbe), et qui sont connues également sous l'appellation d'expansions primaires du syntagme prédicatif verbal, qui se rapportent directement ou indirectement à ce syntagme prédicatif et qui concernent selon la répartition de S. Chaker (1983) l'expansion référentielle, le complément d'objet directe et le complément d'objet indirecte. D'autre part les expansions qui relèvent de la zone circonstancielle (qui sont facultatives à la constitution de la phrase, de ce fait épargnées par la présente description). Nous avons également dans le même sillage les expansions spécifiques du nom, qui sont en l'occurrence l'adjectif, l'expansion nominal indirecte du nom (ou le complément du nom) et le déterminant prédicatoïde. Ces expansions marquent leur dépendance par rapport au prédicat ou au prédicatoïde par les fonctions syntaxiques, qui présentent un signifiant et un signifié. Ces expansions se répartissent à leur tour en deux ; les fonctions spécifiques, dont la présence n'est faite qu'avec un nombre limité de verbes, et les fonctions non spécifiques qui apparaissent pratiquement avec tous les verbes.

La syntaxe connective constitue, pour sa part, une forme d'organisation qui met en relation directement ou indirectement deux unités averbales. Son objectif consiste à établir une connexion sémantique entre ces deux unités en faisant appel à des ressources syntaxiques. Elle évolue pour satisfaire les besoins communicationnels de qualification, d'identification, de classification, de présentation et même de localisation d'une entité dans un contexte communicationnel bien précis. La connexion qui caractérise ce genre de constructions s'établit directement entre un attribut et un "sujet" ou un objet, comme elle peut s'établir indirectement, et dans ce cas, par l'intermédiaire d'un verbe qui joue le rôle de pont entre les deux éléments connectés. Les verbes affectés à cette tâche se répartissent en trois types ; les verbes connectifs spécialisés en syntaxe connective, les verbes nucléo-connectifs qui participent aussi bien à la syntaxe connective qu'à la syntaxe nucléaire, et enfin les verbes non connectifs, qui connaissent une fréquence d'utilisation basse en syntaxe connective. Chaque type de verbes est identifié selon des critères qui lui sont inhérents.

La première opération de connexion entre les éléments non-verbaux, est la connexion directe ou le degré zéro de la connexion. C'est une construction qui est

reliée uniquement par la position qu'occupe les unités connectées, sans qu'un autre procédé ou un autre élément ne puisse intervenir. Il s'agit d'une prédication attributive, où nous enregistrons plusieurs types de prédicats, nous avons d'abord les prédicats mono-monématisés, ensuite les syntagmes prédicatifs qui combinent les auxiliaires de prédication spécifiques et non spécifiques et un nominal au statut prédicatif. Et même les présentatifs. Et enfin, les synthèmes prédicatifs.

Le deuxième type de connexion s'établit par l'intermédiaire d'un verbe, celui-ci sert comme nous l'avons mentionné précédemment de pont pour faciliter la liaison entre les deux éléments connectés. Par conséquent, une typologie verbale est effectuée, qui se répartit en trois types de verbes.

Premièrement les verbes connectifs qui sont spécialisés en syntaxe connective. Ces verbes connaissent une fréquence d'utilisation très basse en syntaxe nucléaire, et se caractérisent par une charge sémantique très faible. Mis à part les quelques verbes qui proviennent d'une origine arabe et ceux qui présentent un comportement homonymique, nous avons conclu qu'il n'existe pas de verbes proprement connectifs en kabyle. Nous sommes arrivés à déceler les propriétés syntaxiques chez ces verbes, mais les propriétés sémantiques font défaut.

Deuxièmement, les verbes nucléo-connectifs. Ces verbes participent aussi bien à la syntaxe connective qu'à la syntaxe nucléaire. Ce sont des verbes bivalents ou trivalents qui présentent un changement de comportement face à l'expansion attribut ; ce changement de comportement se manifeste par un changement d'orientation pour les verbes nucléo-connectifs avec changement d'orientation, et un changement de valence pour les verbes nucléo-connectifs avec changement de valence. Ce type de verbes ont une présence considérable en kabyle.

Troisièmement, les verbes non connectifs. Ils se définissent comme les verbes les moins spécialisés en syntaxe connective. Ils connaissent une fréquence d'utilisation très élevée en syntaxe nucléaire, contrairement à la syntaxe connective, où ils sont employés uniquement dans des contextes particuliers. Ils régissent l'expansion attribut comme expansion facultative, car son omission ne détruira pas complètement l'énoncé.

Nous avons abordé aussi la structure de la phrase connective en kabyle, où nous avons passé en revue la structure de la phrase connective non-verbale et la structure de la phrase connective verbale. La première associe le plus souvent un indicateur de thème et un noyau central ou un noyau central et une expansion référentielle. La deuxième met en relation soit un noyau central, une expansion référentielle et un attribut, soit un indicateur de thème, un noyau central et un attribut.

Les rôles et les fonctions syntaxiques des éléments formatifs d'une phrase connective ont été aussi analysées. Le rôle de noyau central est réservé au verbe dans des phrases complexes (les constructions verbales). Le substantif assume de son côté soit la fonction d'expansion référentielle ou celle d'indicateur de thème. Pour ce qui est du prédicatoïde, il assume la fonction d'attribut. En ce qui concerne la phrase simple, nous avons un prédicat attributif et un nominal en fonction d'indicateur de thème ou d'expansion référentielle.

Et enfin, nous avons terminé par considérer l'attribut comme fonction syntaxique, à rappeler que celle-ci est une relation syntaxique présentant un signifiant (procédé formel) et un signifié (valeur axiologique). Le signifiant de la fonction attribut est la postposition observée par rapport au prédicat. Pour ce qui de son signifié, c'est le contenu ou la valeur de cette relation, celle-ci peut être la qualification, l'identification, la classification, la localisation,...etc.

La présente étude qui s'étend sur les deux types de syntaxe, à savoir la syntaxe nucléaire et la syntaxe connective nous a permis de conclure que la syntaxe connective est présente de manière considérable en kabyle à côté de la syntaxe nucléaire. Elle met à la disposition du locuteur des mécanismes de liaison qui peuvent être directe ou indirecte, et elle fait appel aussi bien aux ressources verbales qu'aux ressources non verbales.

- ACHOUR, R., 2017. *Structures phrastiques et fonctions syntaxiques en kabyle*. Thèse de Doctorat d'Etat : Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
- BENTOLILA, F., 1981. *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*. Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc). SELAF. Paris.
- BENTOLILA, F., 1986. « Les classes d'unités significatives en berbère ». *Modèles linguistiques* T.VIII, fascicule 1, p.p. 37-52.
- BUILLES, J.M., 1998. *Manuel de linguistique descriptive*. (Le point de vue fonctionnaliste). Nathan. Paris.
- CHAKER, S., 1983. *Un parler berbère d'Algérie (kabyle) : syntaxe*. Thèse de Doctorat d'Etat. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- CHAKER, S., 1991. *Manuel de linguistique berbère I*. Bouchène. Alger.
- CHAKER, S., 1996. *Manuel de linguistique berbère II*. ENAG. Alger.
- CLAIRIS, Ch., et al., 2005. *Typologie de la syntaxe connective*. Presses Universitaires de Rennes.
- COSTAOUEC, D. et GUERIN, F., 2007. *Syntaxe fonctionnelle, théorie et exercices*. Presses Universitaires de Rennes.
- DUBOIS, J. et al., 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- GALAND, L., 1964. « L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Genève, 21, 33-53). (réédité dans GALAND, L. 2002 C.).
- GUERIN, F., 2008. « La syntaxe connective en tchéchène ». *La linguistique*. p.p. 67-80.
- LEGUIL, A., 1992. *Les structures prédicatives en berbère : bilan et perspectives*. L'Harmattan. Paris.
- MAMMERI, M., 2001. *Poèmes kabyles anciens*. La découverte. Paris.
- MAMMERI, M., 2008. *Lexique du berbère moderne*. CNRPAH. Alger.
- MARTINET, A., 1985. *Syntaxe générale*. Armand Colin. Paris.
- MARTINET, A., (dir.) 1988. *Grammaire fonctionnelle du français*. Didier. France.
- MARTINET, A., 1998. *Eléments de linguistique générale*. Armand Colin. Paris.
- NAIT-ZERRAD, K., 1996. *Grammaire du berbère contemporain (kabyle) II-Syntaxe*. ENAG.

Amahil-nney, yuwi-d yef yiwet n tayalut yettfen rrif deg yinadiyen isnalsiyen imaziyen. Isnalsanen imaziyen ama d S. Chaker, ama d F. Bentolila, ama d L. Galand,... atg rran lwelha-n sen yer yiwet n tyessa n tefyirt iwumi neqqar taseddast tameysawt. Selden deg-s talya-ines, iferdisen i tt-ibennun, tawuri n yal aferdis d wassayen yellan gar-asen. Nekkni deg unadi-nney, neereḍ ad nesleḍ yiwet n tyessa yemxallafen yef tmezwarut-agi, tayessa-agi ney tayult-agi, isem-is taseddast tameywant. Taseddast tameywant, d yiwet n tyessa n tefyirt yetteqqnen gar sin wawalen irumyigen srid ney s usemres n kra n yiferdisen umyigen ney irumyigen ara yilin d asywen gar wawalen-agi. Nebna amahil-nney yef tmukrist-agi. D acu i d taseddast tameywant? D acu-ten wallalen s-way-s tetteddu deg teqbaylit? Acu-ten yiḡbula i tessemras akken ad teqqen gar sin n yiferdisen?

Meena uqbel ad nekcem deg tayult-agi, yuwi-d lhal ad nger tamuḡli i tmiḍranin tigejdanin yebnan aḥric n tseddast. Deg yixef amezwaru iwumi nsemma tuddsa d usemyellel aseddasan, nsenned yef kra n yimeskaren am A. Martinet, J-M. Builles, D. Costaouec d F. Guérin akken ad d-nesmekti tabadut n yal tamidrant.

Taseddast, d yiwen uḥric deg tesnilest izerrwen taggayin n wawalen, d twuri n yal awal daxel n tefyirt d wassayen i t-isernayen d yiferdisen niḍen. Aṭas n yimeskaren i d-yeqqaren akken taseddast tetteddu ddaw leenaya n tesnamka, meena tekker-d kra n terbeet niḍen i d-ibeyynen s tbut belli assayen yellan gar wawalen daxel n tefyar ur yeqqin ara yer tesnamka-n sen, maca d taseddast i ten-yesdukkulen wa deffir wa akken tafyirt-nni ad teseu anamek. Nesea tlata n wassayen iseddasayen ay yetteqqnen gar wawalen deg tefyar: Asagel, yeskan-d amyellel gar wawalen. Tayuni, temmal-d amgadi gar sin wawalen ney gar sin yisummar. Astama, ijmel-d gar sin-agi wassayen amyellel d umgadi gar sin yiḥricen.

Taseddast, d tussna izerrwen tafyirt. Anamek n tmiḍrant-agi tafyirt ur yeshil ara, imi ddeqs n tbaduyin ay as-d-yettunefken, mkul yiwet yef wacu tebna, tin isehḥan gar-asant d tin i d-yessummer A. Martinet (1988: 17), tafyirt,:« d tagrumma n wawalen yeqqnen s wassayen n usagel ney s wid n tyuni yer useyru ney yer mennaw n yiseyra yezdin s tyuni.»⁵. Nesea snat n tewsat n tefyar; tafyirt taḥerfit, tebna yef yiwen usumer, tafyirt tuddist, tebna yef sin yisumar; asumer agejdan d usumer amugil. Tbedd talya n yal asumer yef useyru, d netta ay d ul n tefyirt-nni, ma ulac-it ad tener. Iferdisen niḍen qqnen akk yer useyru-nni, netta s yiman-is ur yeqqin yer yiwen. Neqqar-as i uyesaw n usumer agejdan deg tefyirt tuddist aseyr, ma d win n usumer amugil, neqqar-as akenseyru, imi yesea akk tulmisiin n useyru,

⁵Cette traduction a été proposée par R. Achour (2014) dans ses cours de syntaxe.

meena yugel deg tefyirt tuddist yer useyru. Deg teqbaylit, S. Chaker yebda iseyra yef sin: anuddus amseyru umyig (yettaley s umatar udmawan d ufeqqag) d unuddus amseyru arumyig (yezmer ad yaley s waṭas n yiferdisen).

Yal awal yesa tawuri deg tefyirt. Tawuri, ula d nettat, tesa asnamak d wunmik. Asnamak n twuri, izmer ad t-id-imel wadeg n wawal-nni deg tefyirt, ney abeddel i d-iḍerrun yef teyri tamezwarut n wawal-nni akken dayen yezmer ad t-id-tmel tenzeyt. Ma yella d unmik-ines, d azal n wassay ay yeqqnen awal-nni yer useyru. Deg tefyirt, d aseyrur ay d aferdis agejdan. Nesa yer tama-s isemmaden. Asemmad, d isem-is ay d awal-is, yettas-d akken ad ismed anamek n tefyirt, ur yelli d aferdis ilaqen akken ad taley tefyirt. Isemmaden bḍan yef sin, isemmaden izwaranen d yirazwaranen, usriden d yirusriden. Isemmaden izwaranen n unuddus amseyru umyig bḍan yef tlata: asemmad imsegzi, asemmad usrid d usemmad arusrud. Ma d isemmaden uzzigen n yisem bḍan dayen yef tlata: arbib, asemmad n yisem d ukenseyru (meena ilaq ad d-nini belli ula d amyag yezmer ad yesu akenseyru d asemmad).

Ixef wis sin, nsemma-as Tasnanawt n tseddast tameywant, yuwi-d yef yiwet n tyessa yetteqqnen gar sin wawalen irumyigen srid ney s usemres n kra n yiferdisen d umyigen ney d irumyigen. Temxallaf yef tseddast tameysawt, imi tayessa n tseddast tameysawt tebna yef yisemmaden yeqqnen s wassay n usagel yer umyag-aseyru. Aseyru deg tseddast tameywant yezmer ad yili d umyig ney d arumyig. Iswiyin isnamkanen n tyessa-agi d wigi: tikci n tyara, akaz, asmal d usideg n kra n tayunt. Tuqqna (connexion) deg tseddast tameywant tezmer ad tili srid, yettusemma, d adeg n wawalen-nni kan i ten-yetteqqnen, mebla ma ikcem-d uferdis wis tlata. Tuqqna-agi, tettili gar useyru yebnan s yiwen wawal d usemmad

(1) **Drus** n waman deg tala (63)

(2) **Ddeqs**-is uqcic-agi (64)

gar unuddus amseyru d usemmad

(3) Wagi, **d amenzu** deg warraw-is (66)

(4) Aman-ag, **n da** (70)

(5) Ikenni-agi, **anect n userdun** (72)

ney gar yimeftiyin imseyra d usemmad

(6) Axxam-agi, **anect-ila-t** (75)

(7) **Ack-it** uxxam-agi (76)

Tezmer dayen ad tili d tarusridet, tikkelt-agi, ad d-yekcem umyag akken ad yeqqen gar wawalen-nni. Imyagen-agi bđan yef tlata n lesnaf

Imyagen iyunayen, d imyagen ay yettilin kan ineed deg tseddast tameywant. Sean sin yimekkayen, yettili yid-sen ddayem unamaz. Nekkes-d kra n yimyagen ay yesean kra n tulmisiin n yimyagen iyunayen. Nessawed yer taggara ad d-nini belli ulac imyagen iyunayen deg teqbaylit ay yesean akk tulmisiin ilaqen.

(8) Netta, **idha**-d d aqcic (77)(9) **isbeḥ**-d d acetṭid seg tawla (78)

Imyagen imeysawen-iyunayen, d imyagen yettekin ama yer tseddast tameysawt, ama yer tseddast tameywant. Zemren ad seun sin ney tlata yimekkayen. Imyagen-agi, bđan yef sin

imyagen imeysawen-iyunayen s ubeddel n teyda, dagi anamaz igelles amekay amezwaru

(10) **tura** deg uqerru-is anect-ila-tt (82)(11) **yettwatṭef** gma-s d ameḥbus (84)

d yimyagen imeysawen-iyunanen s ubeddel n temsekkit, anamaz igelles asemmad usrid

(12) **sebbaben**-as tacmat anect-ila-tt(13) **yeḡḡa** mmi-s d aqcic (98)

Ssnef wis tlata d imyagen iryunayen, imyagen-agi ur ttekin akk ineed deg tseddast tameywant. Sean yiwen n umekay, ur ḥwaḡen ara anamaz ad yili, imi tifyar anda yella seant anamek ula melba anamaz.

(14) netta, **yeffey**-d d ṭṭbib (100)(15) mmi-s, **yekker**-d d acawrar (101)

Γer taggara, nessawed yer ugemmuḍ belli taseddast tameywant deg teqbaylit s wazal-is, tetṭef aḥric ddqes-is yer tama n tseddast tameysawt, tetteqqen gar sin wawalen irumyigen srid ney s usemres n yiferdisen umyigen ney irumyigen.

- (1) Nekk, d afsih seg Wat-Jennad
- (2) yur-i adrum, d akeddab
- (3) læerr ttlusun-t d ajellab
- (4) aman-is, d isemmađen
- (5) adfel damellal
- (6) tislit-is, am yelli-s
- (7) mađi-tt temyart-im
- (8) yur-s idrimen
- (9) Mûsa, amyar n Ahaggar
- (10) Tamurt-nsen, mraw iyallen, tiyzi-nsen, sđis
- (11) Argaz-ad, iga aderyal
- (12) Nekk, amahey, urgiy ârab
- (13) Wa irrez, wa iga tawsa
- (14) yur-s lħeqq urgaz-nni
- (15) argaz nyan, isem-is Mħend
- (16) argaz ukkud yedda, isem-is Mħend
- (17) isem-is Mħend, urgaz nyan
- (18) isem-is Mħend, urgaz ukkud yedda
- (19) argaz, isem-is Mħend

-
- (20) Ikcem urgaz-nni yer taddart
- (21) yebya ad iruḥ
- (22) yekcem akken ad yečč imekli
- (23) yekker, iruḥ
- (24) ieezzer yid-s yerna yedda yid-s azekka-nni
- (25) yečča
- (26) d baba-s
- (27) d netta
- (28) n tala waman-agi
- (29) anect n uzger ikerri-agi
- (30) drus n lyaci deg taddart
- (31) ulac argaz deg-wen
- (32) igaleum n waman deg tsebbalt
- (33) ddeqs yid-sen deg uxxam
- (34) bezzaf n truzzi n uqerru
- (35) anda-t uxxam-is
- (36) anwa-t uqcic-agi
- (37) acu yellan yur-s
- (38) aḥal yeqqimen yur-s
- (39) ha-t-an baba
- (40) aql-i dagi
- (41) anect-ila-t uxxam-agi
- (42) ack-it urgaz-ihin
- (43) isem-is mmi-m
- (44) deg-s aman tsebbalt-ihin
- (45) aekkaz-ik, deffir lluḥ
- (46) limmer d lqedd i tt-igan, Uharun iga asefsaf

-
- (47) yura tabrat
(48) yečča uqcic
(49) bnan-t uxxam-nni, warraw-is
(50) iħuza afus-is uqcic-nni
(51) d aqcic urgaz-nni
(52) yečča ikerri
(53) yečča-t ikerri
(54) yeddem-d ayrum i gma-s
(55) leecc n ufrux
(56) axxam n yidles
(57) tamurt n lbaṭel
(58) yugi ad iruħ s axxam
(59) yuṃal d argaz
(60) ṃiley yemmut
(61) ṃiley ad yemmet
(62) d aqcic amecṭuħ
(63) drus n waman deg tala
(64) ddqes-is uqcic-agi
(65) widak-nni, kifkif ccyel-nsen
(66) wagi, d amenzu deg warraw-is
(67) taddart-agi, d tawrirt
(68) lebsel-agi, n tmurt
(69) axxam-agi, nney
(70) aman-agi, n da
(71) aqcic-agi, am uzger
(72) ikerri-agi, anect n userdun
(73) ha-t-an baba

- (74) aql-i sdat uxxam-is
(75) axxam-agi, anect-ila-t
(76) ack-it uxxam-agi
(77) netta, idħa-d d aqcic
(78) isbeħ-d d acetṭid seg tawla
(79) yeqqim uqerru-k d aferḍas
(80) yuḡal uerqub d asuki
(81) netta lawan-nni, yella d aqcic
(82) tura deg uqerru-is anect-ila-tt
(83) yemmečč wayla-s d aksum
(84) yettwaṭṭef gma-s d ameħbus
(85) tegzem tasa-w d ticriħen
(86) tenebra tmeṭṭut-is d timennifrit
(87) ass-nni, tejmel-d taddart d agraw
(88) yura-tt deg uqerru-is anect-ila-tt
(89) yečča ayla-s d aksum
(90) yetṭef gma-s d ameħbus
(91) yegzem tasa-w d ticriħin
(92) yebra i tmeṭṭut-is d timennifrit
(93) ass-nni, ijmel-d taddart d agraw
(94) terra axxam-is d azedgan
(95) tga-d imensi d aẓiḍan
(96) iğeel-it d ameqqran
(97) sebbaben-as tacmat anect-ila-tt
(98) yeğğa mmi-s d aqcic
(99) yeğğa mmi-s
(100) netta, yeffey-d d ṭṭib

(101) mmi-s, yekker-d d acawrar

(102) yelha d asalas

(103) yemmut uqcic d amecṭuḥ

(104) tedda d tislit

(105) yeqqim d asemmaḍ yer lkanun

(106) yeddem-as-t-id

Un terme en kabyle	Son équivalent en français	Source et mode e formation
Akaz	identification	Formé à partir de racine \sqrt{kz} , attesté dans le dialecte de Tamazight du Moyen Atlas (maroc). (M. Taifi, 1991 : 357)
Amefti amseyru	Synthème prédicatif	Formé à partir de la racine $\sqrt{fty/syr}$ par R. Achour
Amyag ameysaw-ayunay	Verbe nucléo-connectif	Formé à partir de la racine $\sqrt{\gamma sw/\gamma wn}$ par R. Achour
Amyag ameysaw-ayunay s ubeddel n teyda	Verbe nucléo-connectif avec changement d'orientation	Formé à partir de la racine $\sqrt{\gamma sw/\gamma wn}$ et $\sqrt{\gamma d}$ (tayda). (M. Mammeri, 2008 : 99)
Amyag ameysaw-ayunay s ubeddel n temsekkit	Verbe nucléo-connectif avec changement de valence	Formé à partir de la racine $\sqrt{\gamma sw/\gamma wnet\sqrt{K}}$ (tamsekkit)
Amyag ayunay	Verbe connectif	Formé à partir de la racine $\sqrt{\gamma wn}$ par R. Achour
Amyag aryunay	Verbe non connectif	Formé à partir de la racine $\sqrt{\gamma wn}$ par R. Achour
Anamaz	Attribut	Vocabulaire grammaticale amazigh proposé par l'IRCAM (S. Chaker et al, 2009 : 24)
Anuddus amseyru	Syntagme prédicatif	Formé à partir de la racine $\sqrt{Ds/syr}$
Asemmad uzzig	Expansion spécifique	Formé à partir de la racine $\sqrt{Md/Zg}$ par R. Achour
Asideg	Localisation	Formé à partir de la racine \sqrt{dg} par R. Achour
Asmal	classification	Formé à partir de la racine \sqrt{sml} dans le Vocabulaire grammatical amazigh proposé par l'IRCAM (S. Chaker et al, 2009 :26)
Astama	Apposition	Formé à partir de la racine \sqrt{tm} dans Vocabulaire grammatical amazigh proposé par l'IRCAM (S. Chaker et al, 2009 :23)

Taseddast tameysawt	Syntaxe nucléaire	Formé à partir de la racine $\sqrt{Ds/y\text{sw}}$ par R. Achour
Taseddast tameywant	Syntaxe connective	Formé à partir de la racine $\sqrt{Ds/y\text{wn}}$ par R. Achour
Tikci n tyara	Attribution de qualité	Formé à partir de la racine $\sqrt{y\text{r}}$ (tayara). (M. Mammeri, 2008 : 99).

Table des matières

Introduction générale	06
I- Le choix du sujet.....	08
II- La problématique.....	09
III- Les hypothèses.....	09
IV- Les objectifs du travail.....	10
V- Le cadre d'analyse.....	10
VI- Le choix du corpus.....	11
VII- La répartition du travail.....	12
Premier chapitre : Organisation et hiérarchisation syntaxique	13
I- La syntaxe comme une branche de la linguistique.....	15
I-1- Spécialisation syntaxique des unités linguistiques.....	16
I-2- Comportement syntaxique partagé.....	16
II- Les types de rapports syntaxiques entre les unités significatives.....	17
II-1- La subordination (la détermination).....	17
II-2- La coordination.....	17
II-3- L'apposition.....	18
III- La phrase comme cadre d'analyse de la syntaxe.....	18
III-1- La phrase simple.....	19
III-2- La phrase complexe.....	19
IV- Le prédicat comme rôle (ou le noyau central de la phrase).....	21
IV-1- Le syntagme prédicatif verbal.....	22
IV-2- Les syntagmes prédicatifs non-verbaux.....	24
IV-2-1- Le syntagme prédicatif non-verbal à auxiliaire de prédication spécifique.....	25
IV-2-2- Le syntagme prédicatif non-verbal à auxiliaire de prédication non spécifique.....	26
IV-3- Les monèmes et synthèmes prédicatifs.....	27
IV-3-1- Les prédicats mono-monématiques.....	27

IV-3-2- Les prédicats interrogatifs.....	28
IV-4- Les syntagmes prédicatifs non-verbaux à auxiliaires de prédication personnels.....	29
IV-5- Les syntagmes prédicatifs non-verbaux de type fonctionnel + affixe personnel + nom.....	30
IV-6- Le syntagme prédicatif nominal "pur", juxtaposant deux nominaux avec une rupture tonale.....	30
IV-7- Le syntagme prédicatif nominal à copule verbale.....	31
V- Qu'est-ce qu'une fonction syntaxique.....	32
V-1- Les fonctions spécifiques et les fonctions non spécifiques.....	33
VI- Une expansion syntaxique (ou déterminant du prédicat).....	34
VI-1- Les expansions primaires et les expansions non primaires.....	35
VI-1-2- Les expansions nominales primaires du syntagme prédicatif verbal.....	35
VI-1-2-1- L'expansion référentielle.....	36
VI-1-2-2- Complément d'objet directe.....	38
VI-1-2-3- Complément d'objet indirecte.....	39
VI-2- Les expansions spécifiques du nom.....	39
VI-2-1- L'adjectif.....	39
VI-2-2- L'expansion nominale directe du nom (complément du nom).....	40
VI-2-3- Le déterminant prédicatoïde du nom.....	41
Deuxième chapitre : Typologie de la syntaxe connective.....	45
I- Réhabilitation du concept attribut.....	49
II- Connexion directe de deux termes (« degré zéro » de la connexion).....	52
II-1- La connexion directe entre un monème prédicatif et une expansion.....	52
II-2- La connexion directe entre un complexe prédicatif et une expansion.....	53

II-2-1- La connexion directe entre un syntagme prédicatif et son expansion.....	54
II-2-2- La connexion directe entre un syntagme prédicatif et son expansion.....	57
III- La connexion par l'intermédiaire d'un verbe.....	59
III-1- La connexion par l'intermédiaire d'un verbe connectif.....	59
III-2- La connexion par l'intermédiaire d'un verbe nucléo-connectif.....	62
III-2-1- Les verbes nucléo-connectifs avec changement d'orientation.....	62
III-2-2- Les verbes nucléo-connectifs avec changement de valence.....	66
III-3- La connexion par l'intermédiaire d'un verbe non connectif...	68
IV- A propos des connecteurs en kabyle.....	70
V- La structure de la phrase kabyle en syntaxe connective.....	70
V-1- La phrase connective non-verbale.....	70
V-1-1- Indicateur de thème +noyau central.....	71
V-1-2- noyau central + expansion référentielle.....	71
V-2- La phrase connective verbale.....	71
V-2-1- Noyau central + expansion référentielle + attribut.....	71
V-2-2- Indicateur de thème + noyau central + attribut.....	71
VI- Rôle et fonctions syntaxiques des éléments constitutifs d'un phrase connective.....	71
VII- Le statut de fonction syntaxique de l'attribut.....	72
Conclusion générale.....	75

